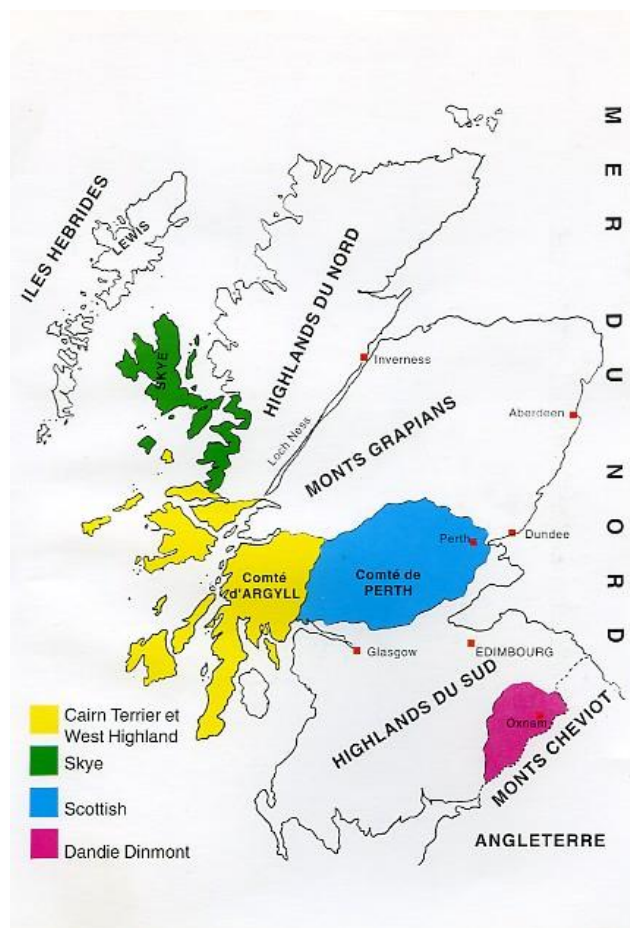
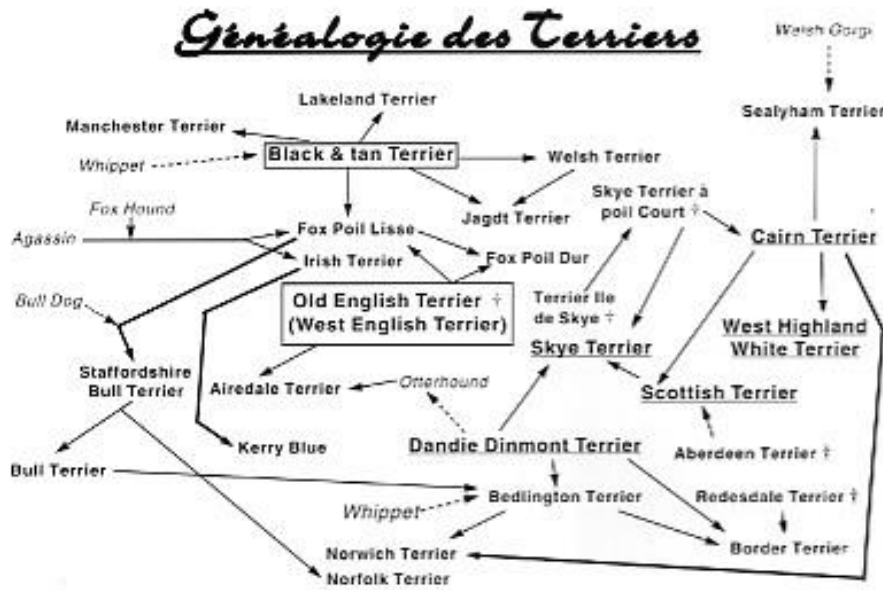


Le Cairn Terrier



Chantal LE PAPE

HISTORIQUE



EN GRANDE BRETAGNE

La race doit son nom au mot gaélique «cairn» qui désigne des monticules de pierres : éboulis naturels ou pierriers édifiés par l'homme. Dès l'âge du bronze, les Celtes, afin d'enterrer leurs morts, construisaient ces «cairns» faits de pierres et de terre. Avec le temps, ces monticules se couvrirent de ronces et de buissons, lieu idéal pour que «les puants» y creusent leur terrier. Des petits chiens courageux et plein d'audace trouvèrent là un terrain de chasse privilégié.

Au 16^{ème} siècle, les historiens du Comté d'Argyll, Turberville et Dr Caius, dans leurs écrits, font référence à des terriers du nord, et un autre écrivain, John Leslie décrit un petit terrier utilisé pour la chasse aux renards et aux blaireaux en Ecosse au siècle dernier. Rien ne prouve que ces terriers soient des Cairns mais il est fort probable qu'ils soient les ancêtres de notre Cairn actuel.

Dans ces temps anciens, les chefs de Clans possédaient des meutes de chiens courant et de terriers qui chassaient les nuisibles qui pullulaient dans les Highlands.

Plusieurs familles écossaises possédaient leurs propres lignées, parmi les plus réputées les MacDonald de Waternish, les Macleod du Clan Drynoch, originaires de l'île de Skye. Dans ces élevages les couleurs préférées étaient le gris foncé, et le bringé avec une dominante gris argenté. L'élevage de MacKinnon de Kilbridge étaient également un élevage important où se trouvaient des chiens de tous coloris : du crème au presque noir.

Il est à peu près certain que le Cairn moderne est issu de ces trois élevages. Cela ne veut pas dire qu'à cette époque les Cairns étaient uniquement dans l'île de Skye car il y avait d'autres chenils dans d'autres Comtés d'Ecosse.

Pendant 150 ans se développa la plus ancienne lignée, celle du Capitaine MacLéod du Clan Drynoch. Ensuite John MacDonald, qui fut le garde chasse pendant 40 ans des MacLéod of Macleod de Denvegar Castle, travailla sur ces courants de sang pendant environ 70 ans. Les souches actuelles descendent donc des MacLéod et du Waternish Cairn des MacDonald et Nicholson.

En 1860, ce chien fut nommé «Skye à poil court», le Capitaine MacDonald en présenta quelques uns à l'exposition d'Inverness.

Les MacKinnon de Kilbridge possédaient aussi des Skyes à poil court, ces terriers étaient les descendants de l'élevage d'un dénommé Farquhar Kelly qui vivait à Drumfearn au 17^{ème} siècle.

Notre Cairn actuel a bien pour ancêtre ce Skye à poil court. Rosa Bonheur peignit en 1845, un tableau, exposé au musée d'Inverness représentant un Cairn Typique.



Cairn par Rosa Bonheur

La race se développa donc sous cette appellation de Skye à poil court. En 1909, à l'exposition de CRUFTS (exposition la plus prestigieuse de Grande Bretagne), des chiens de l'élevage de Mrs Alastair Campbell, descendant de la lignée des Drynoch, furent inscrits dans les Skye terriers mais dans la classe « poil court ». L'année suivante, toujours à CRUFTS, Mrs Campbell et Miss Hawke créèrent une controverse en inscrivant leurs chiens toujours sous la dénomination de Skye à poil court, la juge Miss Clifton refusa de les juger comme des Skyes, et inscrivit sur son cahier « erreur de classe ». Le problème de l'appellation se posa donc. La comtesse d'Aberdeen écrivit en 1910 au Kennel Club en suggérant le nom de « Cairn terrier de Skye ». La proposition fut acceptée mais en raccourcissant en « Cairn Terrier ». Le Kennel Club décida donc, à compter du 01/07/1910, que toutes les inscriptions de Skye terrier à poil court seraient enregistrées sur un nouveau registre, celui du Cairn terrier.

En 1910, suite à l'exposition d'Edimbourg, le Cairn Terrier Club fut créé. Mr A.R. MacDonald of Waternish fut nommé Président et Mrs Alastair Campbell Secrétaire. De nombreux éleveurs rejoignirent le Club et celui-ci prit de l'importance, Mrs Campbell, pendant de nombreuses années, se dévoua pour la race, ses « Brocaire » furent présents dans les expositions pendant des dizaines d'années.

D'autres éleveurs apportèrent beaucoup à l'évolution du Cairn : Mary Hawke, Mrs Fleming, Mrs Ross qui devint l'historienne de la race, la Baronne Burton, Miss Vicars et Miss Lockwood.

Le premier champion Cairn, en 1913, fut Tibbie of Harris à Lady Sophie Scott. Sur les neufs premiers champions enregistrés, 4 étaient nés à l'élevage Harris.



La Baronne Burton

Dans les années 20, nombreux furent les croisements avec les West Highland, dans les élevages réputés, comme celui de Mr J.E. Kerr (Harviestoun), les reproducteurs avaient pour ascendants des Westies. Mrs Forbes possédait un Cairn blanc Ross-shire Helvelyn qui descendait du célèbre Champion Westie : Morven.

Harviestoun Raider, descendant de Harviestoun Yorrick, un Cairn blanc, et d'Helvelyn, était lui roux bringé. Il fut l'un des plus importants reproducteurs de la race et père de 11 champions. En 1924, le Kennel Club interdisait les croisements entre les deux races.

La seconde guerre mondiale stoppa l'évolution de la race. Le manque de nourriture, les bombardements, et bien d'autres problèmes en furent la cause. De nombreux élevages se virent contraints de fermer. Une grande quantité de chiens furent envoyés aux U.S.A. où ils poursuivirent leur carrière. Grâce à la ténacité des Britanniques, la race survécut et sortit plus forte qu'avant le conflit. Toutes les activités reprirent et les élevages se développèrent. Ils étaient nombreux et certains sont inséparables de l'histoire de la race.

- Mrs Drummond (**Blencathra**), décédée en 1980 à l'âge de 93 ans, s'intéressa à la race dès 1923, son premier champion, fut Blencathra Sandpiper en 1947, et le dernier Blencathra Buccaneer en 1971, elle produisit 25 champions.



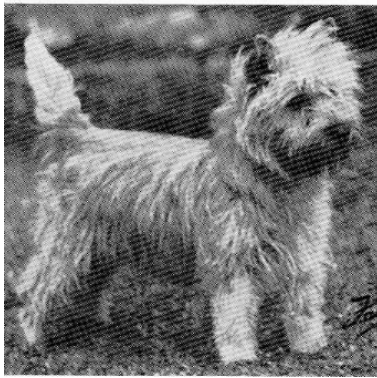
CH. BLENCATHRA BUCCANEER

Sex: Dog D.O.B.: 7.5.67

Owner: Mrs. E.H. Drummond

Breeder: Owner

Sire:	{	Ch. Blencathra Elford Badger	{	Ch. Blencathra Brochter
Blencathra Derryvale Tara	{	Derryvale Maeve	{	Elford Sprat
			{	Ch. Redletter McBryan
			{	Thax Flora Jane
			{	Ch. Cairncrag Caesar
Dam:	{	Ch. Blencathra Brochter	{	Blencathra Bittern
Blencathra Rosabel	{	Ch. Blencathra Rosemary	{	Blencathra Ruffian
			{	Lytheside Candy Floss



CH. REDLETTER MCJOE

Sex: Dog D.O.B.: 22.8.48

Owner: Mr. W.N. Bradshaw

Breeder: Owner

Sire:	{ Ch. Splinters of Twobees	{ Ch. Trashurst Chip
Ch. Bonfire of Twobees	{ Mitzie of Zellah	{ Sorag of Twobees
		{ Silver Golden Rogue
		{ Chelmer Beauty
		{ Bravado of Bann
		{ Beauty Queen of Bann
		{ Happy
		{ Sporty of Cranberry

- Mr Bradshaw (**Redletter**), un des plus grands, dans les années 20, il débutant en élevant plusieurs races, c'est en 1948 qu'il acheta deux femelles dont devait naître le premier champion de l'élevage Redletter McJoe, qui fut le père de 9 champions. De tous les produits de McJoe, le meilleur fut Redletter McMurrin qui remporta 26CC et fut le premier Cairn à être classé Meilleur chien de l'exposition de Championnat de Paington en 1955. Mr Bradshaw mourut en 1982 à 86 ans. Pendant toutes ces années, ses Cairn connurent les plus grand succès, il obtint 42 titres de champions, le dernier fut Redletter Martini en 1981.



CH. REDLETTER MCMURRAN

Sex: Dog D.O.B.: 6.6.50

Owner: Mr. W.N. Bradshaw

Breeder: Mr. H. Craig

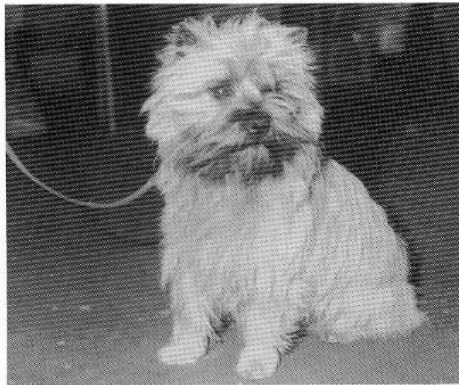
Sire:	{ Ch. Bonfire of Twobees	{ Ch. Splinters of Twobees
Ch. Redletter McJoe	{ Redletter My Choice	{ Mitzie of Zellah
		{ Sir Lauchalot
		{ Pride of Cronkshaw
		{ Rascal of Rhu
		{ Foula of Carysfort
		{ Grey Monarch
		{ Trixie of Poplars

- L'élevage **Oudenarde** à Mrs Hamilton et Temple, pendant 13 ans, fit naître 16 champions. A la mort de son associée Mrs Diana Hamilton continua l'élevage avec succès. Pendant 25 ans, elle fut Secrétaire du Cairn Terrier Association. A sa mort sa fille Ferlith Hamilton (Mrs Somerfield) reprit le flambeau.
- Les sœurs Betty et Charlotte Dixon fondèrent l'élevage **Rossarden**. Elles eurent de nombreux champions, malgré le décès de sa sœur en 1968, Betty continua avec succès l'élevage.
- Miss Longmore et Marshall créèrent l'élevage Uniquescottage. Miss Longmore possédait déjà l'affixe Jollee pour ses Cairn et Westies. Elles débutèrent donc avec les Cairn «Jollee». Les 4 premiers champions furent issus de la chienne Jollee Gay Memory dont une des filles Uniquescottage Goldigger fut la seule reproductrice de la race à avoir eu trois champions de la même portée : Ch Uniquescottage Sir Frolic, CH Uniquescottage Blackgold et Redletter Missmuffit en 1954, dont le père était le CH Redletter Fincairn Frolic. Le trio remporta 29CC ! L'association fut rompue lors du mariage de Miss Longmore avec le Major Small et la création de l'élevage **Avenelhouse**. Miss Marshall conserva l'affixe **Uniquescottage**. Elle se maria et devint Mrs Parker-Tucker, dont l'élevage est l'un, sinon le plus réputé d'Angleterre, si ce n'est mondial. Dans les origines de nombreux champions anglais, il y a souvent des «Uniquescottage».



Mme Parker-Tucker (à gauche)

Le plus grand champion est sans doute Robinson Crusoe of Courtrai, gagnant de 5CC. Il détient le record de la race : il est père de 16 champions. Né chez Mrs Robinson, ses propriétaires étaient Miss Howes et Clark de l'élevage **Courtrai**.



CH. ROBINSON CRUSOE OF COURTRAI

Sex: Dog D.O.B.: 7.6.75

Owners: Misses D. Howes & C. Clark

Breeder: Mrs. G.M. Robinson

Sire:	{	Ch. Blencathra Brat	{	Blencathra Derryvale Tara
Ch. Heshe Donavon	{	Drusilla of Rossarden	{	Blencathra Britt
			{	Uniquedcottage Henry Iggins
			{	Iona of Rossarden
			{	Arran Chief of Rossarden
			{	Feugh of Rossarden
			{	Ch. Oudenarde Midnight Marauder
			{	Lothouse Christmas Rose
Dam:	{	Rellerp Arranos Crispin		
Courtrai Nimble Nell	{	Carol Rogue of Courtrai		

Ces 20 dernières années, beaucoup d'éleveurs se sont faits connaître en expositions : Mrs Shuttleworth (**Monary**), Miss Mr et Mrs Hooton (**Penticharm**), Mrs Ogle (**Pinetop**), Mrs Templeton (**Larchlea**), Miss Catto (**Birselaw**), Mrs Birch (**Kinkim**) etc.....



CH. PENTICHARM DUSKY PRINCESS AT BIRSELAW

Sex: Bitch D.O.B.: 7.12.94

Owner: Miss Y. Catto

Breeders: Mr. & Mrs. P. & Miss J. Hooton

Sire:	{	Ch. Beadesert Royal Viking	{	Ch. Penticharm Silver Rocket
Ch. Vanajam Norse Voyager	{	Vanajam Gypsy's Crystal Ball	{	Uniquedcottage Fire Fairy
			{	Ch. Penticharm Silver Rocket
			{	Vanajam Gypsy Lady
			{	Ch. Uniquedcottage Bristlebird
			{	Avenelhouse Moresgale
			{	Brindleoak in For a Buck
			{	Penticharm Secret Chance
Dam:	{	Ch. Avenelhouse Breasclote		
Penticharm Secret Mission	{	Ch. Penticharm Trade Secret		

La race est très prospère et à la troisième place des naissances de terriers.

EN FRANCE

Les premiers sujets arrivèrent dans les années 20 importés par des aristocrates.

La race démarra vraiment dans les années 60, grâce à deux éleveurs : L'abbé Pagnez et surtout M Messin qui créa l'élevage du **Moulin Blanc** et produisit pendant de nombreuses années d'excellents chiens. Il céda, dans les années 80, son élevage à Mr Fontaine, qui prit l'affixe **de la Terrardière**.

Début des années 70, des élevages prirent leur essor :

- Le Colonel Milon depuis cette époque a fait naître quelques sujets chaque année, mais n'a jamais souhaité prendre d'affixe.
- **Des Bons Amis**, Mr et Mme Allio ont, pendant des années, participé aux expositions canines avec succès et obtenu des titres de champion ;
- **De la Haye des Fonds** à Mme Machefer qui démarra son élevage avec l'étalon Sherlock d'Arçay, puis avec son fils Visky des Bons Amis, deux très jolis Cairn devenus champions.
- **D'Arçay** à la Comtesse de Champeaux, qui arrivait en exposition dans une 2CV cahotante d'où sortaient pêle-mêle chiens et enfants ! Son élevage était importante et ses chiens réputés pour leur capacité à la chasse.

Fin des Années 70 :

- Mme Vourch (**de Beg an Ero**) qui avait commencé l'élevage avec quelques Westies, abandonna complètement cette race au profit du Cairn. Elle importa des chiens d'Angleterre et, en particulier des Uniquecottage. Le succès de son élevage ne s'est jamais démenti, maintenant, âgée, elle fait naître épisodiquement des chiots.
- J'ai moi-même débuté en 1978 (affixe **de Walescot**) avec une chienne issue de l'élevage du Moulin Blanc, j'ai eu le bonheur de faire naître sur ma première portée mon premier champion de France Presley Elvis de Walescot. J'ai un peu révolutionné la présentation du Cairn en présentant des chiens toilettés, disons plutôt bien préparés comparativement au toilettage actuel, mais également en les mettant « au statique » ce que ne faisait pas les exposants de l'époque. Soucieuse d'obtenir des chiots correspondant au nouveau standard anglais, j'ai axé mes lignées sur les «Uniquecottage» de Mme Parker-Tucker.



**Champion de France 1989 UNIQUECOTTAGE CHEVALIER
à Chantal LE PAPE**

Contrairement aux autres races, comme le Westie ou le Scottish, où les éleveurs suivaient l'évolution de leur race en Grande Bretagne et importaient, souvent à prix d'or, des sujets de très grande qualité, les éleveurs français de Cairn se contentaient de travailler en circuit fermé sur leurs origines n'achetant que très rarement des sujets étrangers de qualité. Lorsque l'on compare les photos de la race, prises dans les années 60/70 en Grande Bretagne et en France, la différence de type est flagrante.



Champion Français



Champion Anglais

Année 1973

Dans les années 80, une polémique se développa concernant le Cairn. Outre-manche, le nouveau standard avait été ratifié par le KENNEL Club en 1982, et le changement le plus important se rapportait à la taille, celle-ci passait de 26 cm pour les mâles, 25 pour les femelles, à 28/31 cm pour les deux sexes. Changement considérable pour l'élevage français qui ne comptait que des sujets de petites tailles puisque l'élevage français vivait en autarcie depuis des décennies, et la modification du standard était passée complètement aperçue. A cette époque, des chiens de type très différent arrivèrent sur les rings, ce qui créa une tension entre les défenseurs de l'ancien type, cela les obligeait à remettre en cause tout leur élevage, et ceux qui voulaient l'application du nouveau

standard. Il fallut un certain temps avant que le nouveau type soit accepté, ainsi des sujets de grande qualité en subirent les conséquences.

Un exemple : Mme Vourch important le magnifique mâle Uniquecottage Dark Knight, il venait de remporter le CC et le Meilleur de race à la prestigieuse exposition de CRUFTS en 1985. C'était un chien de grande classe, aux origines exceptionnelles, qui avait une présence extraordinaire dans un ring, un vrai Champion ! Malheureusement il ne correspondait pas au type français en place depuis des lustres, il était beaucoup plus grand, avait une superbe encolure, des aplombs parfaits. Ce chien qui arrivait couvert de gloire, n'a jamais obtenu de résultats en exposition car les juges n'acceptaient pas ce type de chien, peu d'éleveurs ont saisi la chance d'utiliser ce reproducteur aux qualités exceptionnelles.

La faute en incombe principalement aux juges qui étaient, pour la plupart, d'un âge canonique, et qui ne se déplaçaient jamais outre-manche pour suivre l'évolution des races qu'ils jugeaient. Pour la majorité, leur formation de juge datait des années d'après-guerre et ils ne s'étaient pas recyclés !

Les choses heureusement ont évolué, maintenant le nouveau standard s'est imposé. Le Cairn actuel y a beaucoup gagné, il est plus élégant, plus spectaculaire aujourd'hui il rivalise avec ses cousins écossais pour le Meilleur Terrier d'Ecosse.

La présentation en exposition canine a beaucoup évolué, nous sommes loin de mon petit toilettage des années 70. C'est quand même un peu dommage que l'on ait transformé ce petit terrier rustique en top-modèle super sophistiqué !

Les éleveurs qui participent aux expositions canines ne sont pas très nombreux, bien souvent découragés par le barrage fait dans les expositions ou bien souvent le même éleveur, présent chaque semaine, remporte systématiquement toutes les premières places. Ce n'est pas de cette façon que la race s'améliorera !

Le Cairn fut pendant longtemps le plus demandé des terriers d'Ecosse, et celui qui totalisait le plus de naissances. Au début des années 90, entraînées par la mode du Westie, les naissances de Cairn augmentèrent considérablement (de 588 en 1982 à 1572 en 1992) mais trop par rapport à la demande. Pour cette race aussi, la mode a eu un effet néfaste car l'augmentation de la natalité avait pour but la quantité au détriment de la qualité.

Heureusement actuellement les choses se sont calmées et sont rentrées dans l'ordre. Confrontés aux problèmes de commercialisation, les éleveurs mercantiles ayant cessé d'élever cette race, aujourd'hui les chiots, qui naissent, sont en général de très bonnes qualités. Les naissances stagnent : 1543 seulement en 2002, ce qui est une bonne chose pour la race.



CARACTERE



Le Cairn est certainement le plus intelligent des cinq terriers d'Ecosse mais aussi le plus difficile à manier.

Etant, celui de 5 Ecossais qui est resté le plus proche du type originel, il a aussi gardé son caractère très terrier, et ses instincts de chasseur. D'ailleurs, il est parfois utilisé pour la chasse avec beaucoup de succès.

Notre Cairn est donc un petit malin qui s'est s'y prendre pour obtenir ce qu'il veut. Tous les moyens sont bons.

Une amie éleveuse m'avait donné une Cairn de six mois qui, chez elle, vivait dans la maison. Je l'avais installé dans un chenil avec d'autres Cairn, elle trouvait toujours un moyen de sortir et je la retrouvais systématiquement devant la porte. Je finis par craquer et elle a vécu toute sa vie à la maison !

Il faut donc savoir prendre bien en main ce petit chien, et ceci dès le premier jour. Il est recommandé d'être ferme, et d'imposer tout de suite les limites à ne pas dépasser. Si vous croyez que vous avez à faire à un chien stupide car il n'obéit pas et semble ne rien comprendre, vous vous trouvez en réalité devant un petit malin qui fait celui qui ne comprend pas pour voir jusqu'où sont les limites permises !

Il peut être têtu et tenace, mais la fermeté, une bonne éducation dès le plus jeune âge, en feront un compagnon agréable ;

Il est souvent turbulent surtout les premières années. Il faut donc prévoir de lui donner beaucoup d'exercice, de longues promenades. Vous pouvez également envisager de faire de l'agility avec lui car il y est excellent. Si vous avez des enfants, eux aussi turbulents, le Cairn est le compagnon idéal car il est infatigable, après une journée passée ensemble à jouer, le chien aura épuisé les enfants !

Il est d'un naturel curieux, et s'intéresse à tout. Il a un petit côté «concierge». Il est très sûr de lui et n'a peur de rien. Les gros chiens ne l'impressionnent pas, aussi faut-il se méfier, ce sera sans doute lui qui déclenchera une bagarre !

Malgré ses airs de « petit dur » c'est un grand tendre, il est très câlin et démonstratif.

Il adore les enfants pour qui il est le compagnon idéal.

Le Cairn est remuant, très vif, mais ne doit jamais être hypernerveux et excité. Il doit être bien dans sa peau, sûr de lui, mais jamais «sous-tension» car il pourrait devenir agressif. Il est donc recommandé, au moment de l'acquisition du chiot, de voir le comportement des parents.

Ce n'est pas un chien de garde pourtant il préviendra si quelqu'un sonne à la porte pour ensuite lui faire la fête.

C'est un compagnon extrêmement agréable, enjoué, malin, clown, toujours prêt à vous suivre quoique vous fassiez.

Ce n'est pas un modèle d'obéissance, il faut donc lors des promenades, les premières années, le tenir en laisse : courte en ville pour éviter qu'il ne fasse le fanfaron avec des gros chiens, à enrouleur à la campagne pour lui donner de la liberté sans pour autant le laisser libre de suivre la piste d'un lapin !

Comme il est très intelligent, vous pouvez le faire obéir avec une récompense, lorsqu'il fait bien ce que vous lui avez demandé, vous lui donnerez une friandise en employant un mot genre «petit gâteau» ou «fromage», qu'importe si c'est un biscuit pour chien ou un morceau de fromage, il faut que le mot soit toujours le même. Lorsqu'il sera au fond de votre jardin, à 10 heures du soir, et que vous en aurez assez de l'appeler depuis un quart d'heure, employez le mot magique qui le fera revenir «ventre à terre».

Ce drôle de petit chien conviendra à des personnes jeunes de caractère pouvant supporter toutes ses facéties, ayant la patience d'accepter ses impertinences.

Amateur de chien calme et obéissant s'abstenir car un Cairn ...ça décoiffe !



SANTE

Très solide et rustique, il n'a pas de problème de santé particulier, il vit généralement assez vieux, souvent plus de 15 ans, sans même être atteint par les maladies touchant les chiens âgés.

Il est recommandé de veiller à lui donner une nourriture équilibrée, de type industrielle, qui correspond exactement à ses besoins, ainsi n'aura-t-il pas de maladies de peau ou d'obésité souvent liées à une mauvaise alimentation.

Le point faible de la race semblerait être la reproduction. J'ai remarqué que les femelles étaient particulièrement sensibles en ce qui concerne l'ovulation suivant les conditions climatiques, ou d'environnement. Par exemple si la chienne est dominée par d'autres, ou bien si adulte elle change de lieu.

Lorsque je me suis installée en Normandie mes deux chiennes Cairn, qui avaient déjà eu des chiots,, ont mis plus d'un an à s'acclimater et sont restées vides plusieurs fois, pour ensuite reproduire normalement.



STANDARD DU CAIRN TERRIER

Traduction Raymond Triquet

Aspect général : agile, éveillé, aspect naturel d'un terrier apte au travail. En station debout, il est bien planté sur les antérieurs. L'arrière-main est solide. Les côtes sont bien descendues. Très dégagé dans ses allures. Poil résistant aux intempéries.

Caractéristiques : doit donner l'impression d'un chien actif, plein d'allant et rustique.

Tempérament : d'un naturel intrépide et enjoué ; sûr de lui mais pas agressif.

Tête et Crâne : la tête est petite, mais proportionnée au corps. Le crâne est large. Nette dépression entre les yeux avec un stop marqué. Museau puissant, mâchoire forte sans être longue ni lourde. Truffe noire. Tête bien garnie de poils ;

Yeux : bien écartés, de grandeur moyenne, de couleur noisette foncé, légèrement enfoncés dans les orbites, pourvus de cils broussailleux.

Oreilles : petites, pointues, bien portées et droites ; elles ne sont pas attachées trop près l'une de l'autre, ni pourvues d'un poil trop abondant.

Mâchoires : les dents sont fortes. Les mâchoires fortes offrent un articulé en ciseaux parfait, régulier et complet, c'est à dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées à l'aplomb des mâchoires.

Cou : bien attaché, par court.

Avant-main : épaules obliques. Membre antérieur de longueur moyenne. L'ossature est bonne mais pas lourde. Les coudes ne sont jamais en dehors. Les membres sont couverts d'un poil dur.

Corps : le dos est droit, de longueur moyenne. Côtes bien cintrées et bien descendues. Le rein est fort et souple.

Arrière-main : cuisses très fortes et musclées. Grasset bien angulé, mais sans excès. Jarrets bien descendus, ne tournent ni en dedans ni en dehors quand ils sont vus de derrière.

Pieds : les pieds antérieurs, plus forts que les postérieurs, peuvent être légèrement en dehors. Les coussinets sont épais et forts. Les pieds minces, étroits ou ouverts et des ongles longs sont des défauts.

Queue : courte, proportionnée, bien garnie de poils, mais sans panache. Elle n'est attachée ni haut, ni bas ; elle est portée gaiement, mais elle ne se recourbe pas vers le dos.

Allures – mouvements : pas dégagé et facile. Bonne extension des antérieurs vers l'avant. Les postérieurs donnent une forte impulsion. Les jarrets ne sont ni trop serrés, ni trop écartés.

Poil : point très important. Résistant aux intempéries. Le poil doit être double ; le poil de couverture est abondant, dur sans être grossier ; le sous-poil est court, doux et serré. Le poil ouvert est un défaut. On admet une légère ondulation.

Couleur : crème, froment, rouge, gris ou presque noir. Le bringé de toutes ces couleurs est admis. Non admis sont le noir pur, le blanc, le noir et feu. Les extrémités sombres telles que les oreilles et le museau son très typiques.

Poids et taille : hauteur au garrot d'environ 28 à 31 cm (11 à 12 pouces), en rapport avec le poids – idéalement de 6 à 7,5 kg (14 à 16 livres anglaises).

Défauts : tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

N.B. : les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.



COMMENTAIRES SUR LE STANDARD

En 1982, tous les standards ont été remis à jour par le Kennel Club, ce n'était pas une nécessité pour beaucoup de races, mais pour le Cairn c'était une obligation car le type avait tellement évolué qu'une mise à jour s'imposait. Des changements importants sont intervenus :

- Le plus important : la taille de 25/26 cm est passée à 28/31 cm sans distinction de sexe.
- Modification de la cage thoracique : les côtes ne sont plus rondes mais cintrées.
- Les oreilles plantées bien séparées, sont maintenant plus rapprochées.
- Le chien est plus haut sur pattes et l'encolure est plus longue.
- La démarche n'est plus la même du fait de la modification de la cage thoracique, l'amplitude est différente.

Aspect général

Le Cairn est, à l'origine, destiné à chasser les nuisibles, d'où son agilité pour travailler dans les éboulis rocheux.

Il devait être éveillé pour attraper les «puants» ; s'il a l'aspect naturel d'un terrier apte au travail, il ne doit pas, pour autant, être négligé mais, mal entretenu et non toiletté. De petite taille, il donne toutefois une apparence de robustesse.

Caractéristiques et tempérament

Il est bien dans sa peau, dans la vie ou sur un ring d'exposition, il sera joyeux et portera la queue bien droite en mouvement. Il ne doit pas être peureux ou craintif.

Il n'a peur de rien et malgré son petit gabarit ne se laisse pas impressionner. Il est actif, remuant mais jamais trop nerveux ni agressif.

Il faut de la «poigne» pour élever un Cairn, des chiens au tempérament très fort, mal «pris en main», pourraient se montrer agressifs ou méchants et prendre le pas sur leur propriétaire.

Tête

Le Cairn doit avoir une jolie tête, il faut donc que le stop soit bien marqué, que le museau soit puissant et large. Un nez long et pointu détruira l'expression recherchée.



Yeux

Il était fréquent de rencontrer des chiens aux yeux globuleux dans l'ancien type et certains sujets présentent encore ce défaut grave.

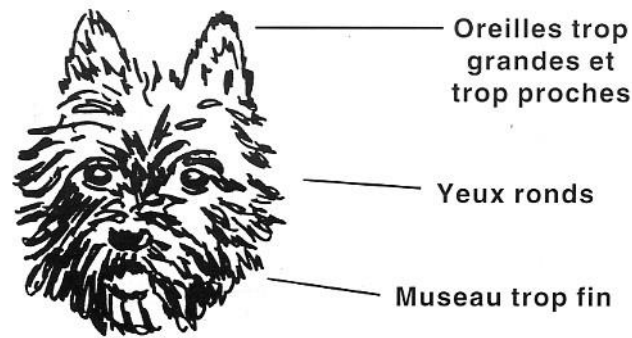
Ils sont de couleur noisette foncée, il pourra être toléré des yeux un peu plus clairs chez les chiens dont la robe est claire.



Yeux trop
petits

Oreilles

Mal portées, elles gâcheront tout l'ensemble de la tête. Elles sont petites droites. Le standard n'est pas très précis sur le port d'oreilles : **«pas attachées trop près l'une de l'autre»**, on pourrait donc en conclure qu'elles sont un peu plus écartées que celles du Scottish ;

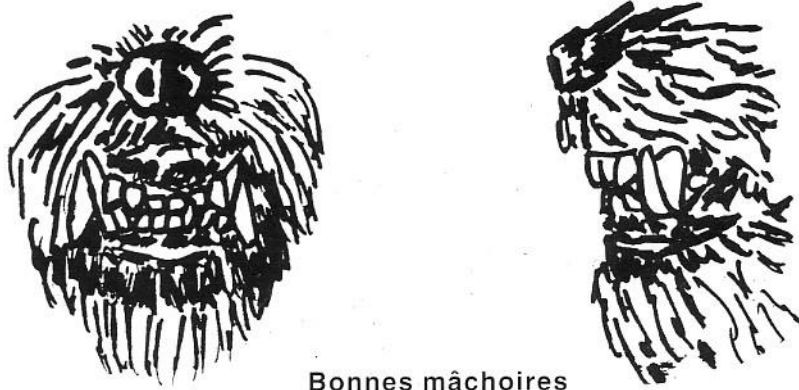


Mâchoires

Elles doivent présenter un ciseau parfait, le bord à bord n'est pas toléré, ni le prognathisme inférieur (grignard) ou supérieur (bégu).

Les dents sont fortes pour la taille du chien. Le nombre de dents n'est pas indiqué pourtant il doit y avoir 6 incisives par mâchoire et le manque d'une seule est un défaut rédhibitoire. Le manque de prémolaires est fréquent dans cette race, mais n'est pas considéré comme un défaut pouvant entraîner un refus de confirmation.

Les Mâchoires

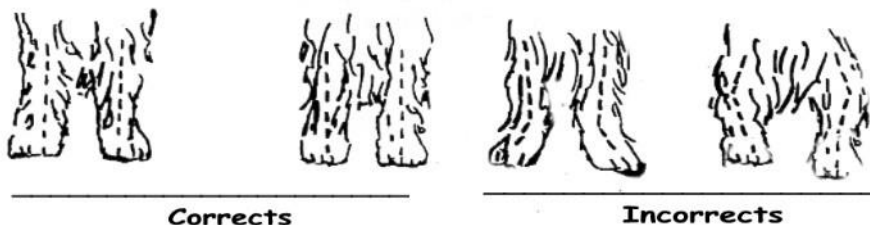


Bonnes mâchoires

Avant-main

Le cou n'est pas court et doit être proportionné au corps. L'épaule doit être oblique, une mauvaise épaule donnera une mauvaise démarche.

Les Antérieurs



Corrects

Incorrects

L'ancien type n'a pas encore disparu et beaucoup de chiens ont encore des pattes trop courtes.

Les membres doivent être droits, et malheureusement un grand nombre de Cairn ont encore des mauvais aplombs.

Il serait temps que les éleveurs s'attachent à corriger ce défaut.

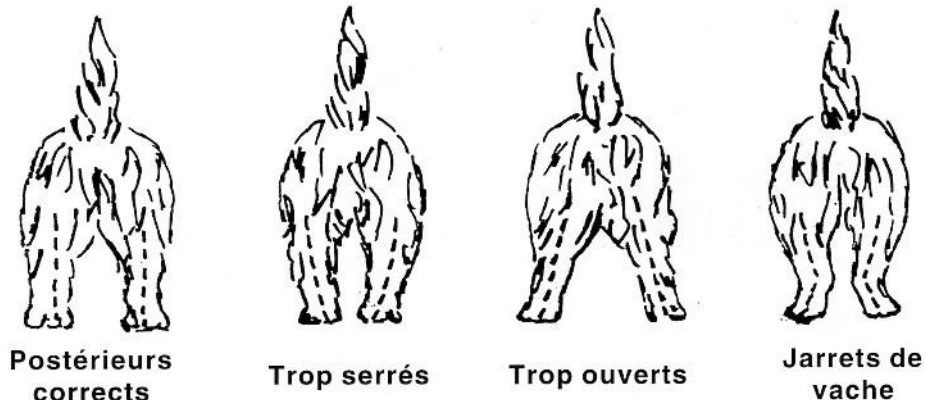
Corps

Le dos est droit, et jamais court comme celui du Westie. La cage thoracique est bien cintrée et descendue pour permettre un bon développement des poumons compatible avec son tempérament sportif.

Arrière-main

Elle est puissante et musclée. Nous avons beaucoup de chiens présentant des défauts de postérieur graves : manque d'angulation (démarche étriquée) et de jarrets de vache (mauvais aplombs arrière).

Les Postérieurs



Pieds

Il est toléré que les pieds antérieurs soient légèrement en dehors. Autrefois, notre Cairn se servait de ses pieds pour creuser et refouler sur les côtés la terre, donc cette morphologie du pied peut toujours ressurgir chez nos chiens modernes, mais attention le membre sera bien droit.

Allures et mouvement

L'allure est dégagée. Un chien bien construit aura une bonne extension des antérieurs qu'il lèvera haut vers l'avant. Si les jarrets sont bien positionnés la pulsion arrière sera forte. Une mauvaise démarche est toujours liée à un défaut de construction.

Queue

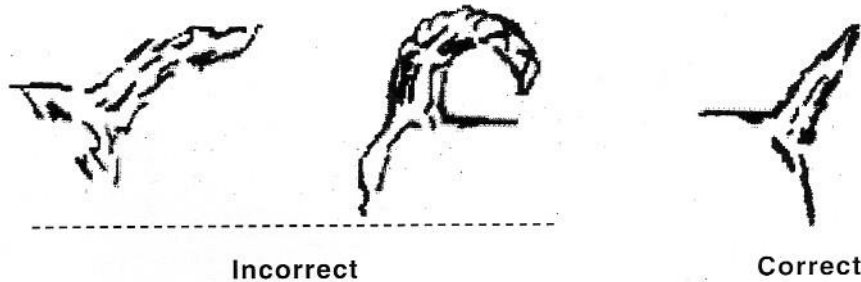
Le standard peut être contesté sur ce point. En effet, elle ne doit pas avoir de panache, un Cairn qui n'a jamais été toiletté présentera automatiquement des grands poils à la queue.

Elle est portée gaiement, oui si le chien est gai, mais s'il a fait une bêtise ou n'est pas particulièrement excité : la queue sera basse ou dans le prolongement du dos.

Il est fréquent de rencontrer des chiens à la queue recourbée sur le dos, c'est un défaut important qui devrait être sanctionné lors des expositions canines, ce qui n'est pas toujours le cas.

Il faut donc différencier l'implantation de la queue avec le port de queue qui est lié à l'état d'esprit du chien !

Le Port de Queue



Poil

Point très important pour le standard, mais dont la description s'applique surtout aux chiens vivant en extérieur. Comment un chien pourrait-il se faire un sous poil et un poil de couverture important résistant aux intempéries alors qu'il vit dans un appartement surchauffé ? A moins de le faire coucher dans le réfrigérateur, il sera difficile d'obtenir un poil conforme au standard, et les lavages répétés avec des shampoings mal adaptés ne feront qu'empirer les choses !

Couleur

Les coloris sont variés, et il n'y a jamais deux chiens identiques. La particularité de cette race est que le chien peut changer de couleur : bringé à la naissance, sable ou roux à deux mois, il pourra devenir bringé très foncé à deux ou plus.

Il ne faut donc jamais acheter un Cairn en fonction de sa couleur car il n'est pas garanti grand teint !

Poids et taille

Malgré le nouveau standard beaucoup de sujets, surtout chez les femelles, sont encore au-dessous des 28 cm. La taille est de 28 à 31 cm pour les mâles comme pour les femelles.



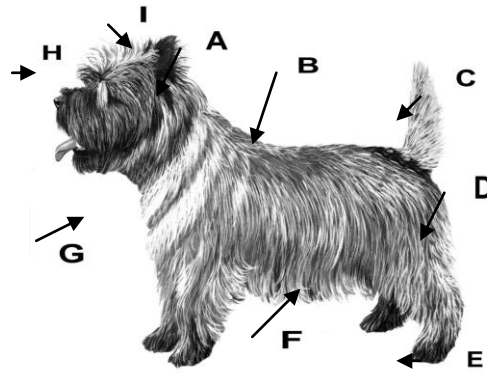
Trois jeunes femelles de couleurs différentes,
ayant le même père



2 chiots de la même portée

TOILETTAGE DU CAIRN TERRIER

FICHE TECHNIQUE



A – commencer à épiler le cou en partant derrière les oreilles

B – arracher les grands poils du dos en dégradant sur les côtés

C – épiler la queue en forme de grosse carotte

D – épiler pour donner une bonne ligne et la forme de la cuisse

E – raccourcir les poils de l'arrière du pied afin que celui-ci soit bien net

F – égaliser le dessous de la robe si nécessaire

G – épiler légèrement la poitrine en laissant des poils sur le devant des pattes

H – retirer les longs poils de la tête de façon à donner une forme arrondie

I – épiler la pointe des oreilles, retirer les trop longs poils au-dessus des yeux

MATERIEL :

- une paire de ciseaux droits
- un couteau à épiler (facultatif)
- une brosse-carde
- un peigne en fer
- une paire de ciseaux-sculpteurs (facultatif) (une lame droite-une crantée)

Le Cairn terrier est un chien très facile à toiletter car son poil dur s'épile facilement. Il est recommandé d'épiler le Cairn uniquement avec les doigts, c'est à dire en tenant d'une main la peau et de l'autre prendre des petites touffes de poil entre le pouce et l'index en tirant toujours dans le sens du poil. On peut éventuellement utiliser un couteau à épiler si l'on se trouve en présence d'un chien qui a un mauvais poil un peu mou.

Le Cairn ne doit jamais être toiletté comme un Westie. La robe ne doit jamais être mise « à plat », c'est à dire épiler tout le poil dur et ne laisser que le sous-poil, car la repousse sera mauvaise et par la suite le poil formera des vagues. Il ne faut épiler le chien que lorsqu'il y a déjà une repousse de poil dur et que les longs poils paraissent « en trop ». Si le chien à toiletter ne présente pas une repousse de poil dur, il faudra seulement épiler les poils trop longs.

Si vous devez laver le chien, utilisez un shampoing **spécial poil dur**, mais vous aurez du mal à faire tenir le poil de la tête.



Commencez par peigner et démêler complètement le chien, en prenant soin de bien retirer tous les nœuds. A la sortie de l'hiver, le sous-poil forme une bourre très importante qui part aisément au peigne en fer.

LA TETE

Un Cairn ne doit pas ressembler à un westie, la tête est plus hirsute. Epilez les poils qui dépassent pour donner une forme arrondie. Epilez les longs poils au-dessus des yeux et ceux des joues qui ont tendance à retomber et pendent souvent lamentablement donnant ainsi l'impression que le nez est pointu. Des poils trop longs, cachant les yeux, ne feront pas une jolie tête, qui est toujours un point important chez le chien. La pointe de l'oreilles sera épilée afin de ne laisser que duvet si vous vous trouvez en présence d'un chien au poil mou, impossible à épiler, utilisez alors les ciseaux-sculpteurs.

LE DOS

Epilez le cou en partant de derrière les oreilles, descendre sur le dos et reins, où le poil est toujours plus abondant, dégrader sur les côtés, retirer les longs poils des épaules pour donner une bonne apparence vue de face. Epilez sur la cuisse en dégradant afin que celle-ci soit bien formée.

L'ARRIERE

Il doit être bien net, beaucoup de Cairns ont un poil abondant à cet endroit qui fait penser à « un cul de canard » si tel est le cas il faut utiliser les ciseaux-sculpteurs afin de désépaissir le poil.

LA QUEUE

Celle-ci sera épilée en « grosse carotte » : épaisse à la base en s'amincissant vers la pointe. Vous pouvez utiliser les ciseaux droits pour la finition.

LES PATTES

Epilez les longs poils de l'arrière de la patte, arrondir les pieds aux ciseaux droits.

LA JUPE

Epilez les poils superflus du dessous du corps afin d'obtenir une bonne ligne



OU ACHETEZ SON CAIRN ?



Pour être certain d'avoir un chien qui est conforme à la race, il faut toujours acheter un chien inscrit au Livre des Origines Français (LOF). Vous serez certain qu'il est de race pure, né en France, avec des parents bien dans le standard puisqu'ils ont été confirmés.

Il faut savoir qu'il y a un trafic très important de chiots en provenance des pays de l'Est. Les conditions dans lesquels sont élevés les chiots sont des plus déplorables, les naisseurs n'ont déjà que le strict minimum pour vivre comment voulez-vous qu'ils donnent une nourriture de bonne qualité, que les chiots soient sevrés et vermifugés correctement. Les chiots quittent « l'élevage » beaucoup trop tôt, bien souvent avant 6 semaines. Ils sont ramassés par des revendeurs, ils sont mélangés avec d'autres qui peuvent être malades. La nouvelle plateforme du trafic est maintenant l'Espagne, les chiots traversent donc toute l'Europe, puis d'Espagne sont dispatchés sur toute la France ! Une grande partie d'entre eux meure en route, les morts sont triés à l'arrivée, et un bon nombre décéderont soit dans l'animalerie soit chez leur nouveau propriétaire. Leur prix d'achat étant des plus faibles, peu importe s'il n'en reste qu'un tiers à l'arrivée !

Les différents endroits où l'on peut acquérir un chiot :

A éviter :

Les foires aux chiens. Il y a parfois quelques éleveurs sérieux mais bien souvent les chiots sont tous importés.

Les animaleries ou jardinerias. Certaines enseignes ne vendent que des chiots inscrits au LOF mais ce ne seront toujours que des chiots de second choix même LOF, car le magasin doit faire un bénéfice. Ce sont des chiots que vous auriez payés moitié prix directement chez l'éleveur. Toutefois la grosse majorité des chiots proposés viennent de l'importation des pays de l'Est.

Certains éleveurs se déplacent dans des animaleries et proposent des chiots LOF, mais nous ne pouvez juger dans quelles conditions ceux-ci sont élevés, ni voir les parents.

Les petites annonces dans les journaux locaux où l'on vous propose toutes la races, si vous vous rendez sur place, tout est fait pour vous faire croire qu'il s'agit d'un élevage, en réalité, tous les chiens sont importés.

L'éleveur professionnel multi races. Certes les chiots sont inscrits au LOF, mais le producteur n'est nullement spécialisé dans la race, il fait naître des Cairn parce que la

race se commercialise bien, il y a 15 ans il en ignorait tout, jusqu'au nom, et quand la demande se raréfiera il produira autre chose.

Tout ou rien :

Le particulier. C'est la loterie : soit le propriétaire de la femelle s'est renseigné, a fait un mariage en recherchant un étalon qui correspondait bien à la chienne, soit il a utilisé le chien du voisin et là il n'y a aucune sélection, c'est tout ou rien tant pour le physique que pour le caractère ou la santé.

Vous me direz oui mais les chiots sont élevés en famille ! Maintenant que les femmes ne s'arrêtent plus de travailler pour élever leurs enfants, croyez-vous qu'elles prendront un congé maternité pour s'occuper de la portée ? Les chiots sont seuls toute la journée, bien souvent enfermés dans la cuisine ou la salle de bains !

Recommander :

L'élevage familial (nouvelle appellation de l'élevage amateur) : L'éleveur produit plus de deux portées par an, il est donc détenteur d'un certificat de capacité. Il élève cette race plus par passion que par intérêt, surtout s'il présente ses chiens en exposition canine. Sa production est limitée. Il fait de la sélection et essaye d'obtenir des chiens le plus près possible du standard.

Cela semble parfait, oui, mais ... ce n'est pas son métier, donc comme chez le particulier, les chiots sont seuls une partie de la journée !

L'élevage professionnel spécialisé. Cet éleveur sélectionne ses reproducteurs depuis de nombreuses années, il connaît toutes les lignées. Il vit 24h sur 24, 7 jours sur 7 avec ses chiens. Il ne part que rarement en vacances. Sa passion est devenu son métier.

Il saura vous conseiller et vous donner beaucoup de renseignements auxquels vous n'auriez pas pensé.

Son engagement vis à vis de ces chiots ne s'arrêtera pas à la porte de l'élevage, vous pourrez toujours compter sur lui pour assurer le « service après-vente », qui sait vous deviendrez peut être des amis !

Où trouver un éleveur spécialisé ?

Dans les magazines spécialisés comme *30 Millions d'Amis*, *Atout Chiens*, *Chien 2000*, *Vos chiens magazine*, mais attention ces publications ne contrôlent pas leurs annonceurs, ce sera à vous de faire le tri entre les mauvais et les bons.

Sur Internet, en tapant le nom de la race sur des sites de recherche, vous sortirez une liste d'éleveurs, à vous ensuite de visiter les sites et de vous faire une opinion. Vous trouverez peut être un élevage qui conviendra mais loin de votre domicile, il vaut mieux traiter avec un éleveur éloigné, mais réputé, qu'avec un inconnu à côté de chez vous.

Vous allez passer entre 12 et 15 ans avec votre Cairn, est-ce que cela ne vaut pas la peine de passer quelques coups de fil, et de faire quelques déplacements ? De questionnez un éleveur qui vit depuis des années avec cette race auprès de laquelle vous obtiendrez plus de réponses que dans n'importe quel guide aussi complet soit-il ?

Un bon éleveur n'a pas besoin de faire de la publicité, sa réputation parle pour lui, ses clients, les vétérinaires et toiletteurs, le recommandent. Il n'a généralement pas de chiots disponibles car ses portées sont presque toujours réservées dans les jours qui suivent la naissance. Il vaut donc mieux être patient et attendre la prochaine naissance même si ce n'est que dans quelques semaines.

Si l'éleveur refuse de vous montrer les parents ainsi que la portée, que vous n'avez accès qu'au bureau où vous sera présenté un seul chiot, n'achetez pas !

Les documents à vous remettre au moment de l'achat :

Obligatoires :

La carte de tatouage, depuis 1989, tous les chiens vendus ou donnés doivent être tatoués.

Article 16

Il est inséré, après l'article 276-4 du code rural, un article 276-5 ainsi rédigé :

« Art. 276-5. - I. - Toute vente d'animaux de compagnie réalisée dans le cadre des activités prévues au IV de l'article 276-3 doit s'accompagner, au moment de la livraison à l'acquéreur, de la délivrance :

*« - d'une **attestation de cession** ;*

Il s'agit d'une attestation de vente signée par le vendeur et l'acheteur précisant la date de la vente et de la livraison, l'identité, le prix de vente.

*« - d'un **document d'information** sur les caractéristiques et les besoins de l'animal contenant également, au besoin, des conseils d'éducation.*

« La facture tient lieu d'attestation de cession pour les transactions réalisées entre des professionnels.

Facultatifs :

Le carnet de vaccination, la loi ne fait pas obligation de vacciner les chiots, ni les reproducteurs. Aucun éleveur ne prendra le risque de céder un chiot non vacciné car *la Maladie de Carré, l'Hépatite de Rubarth, la Parvovirose canine* sont des vices rédhibitoires concernant la vente d'animaux domestiques.

Le certificat de naissance, ce document est délivré uniquement pour les chiots dont la déclaration a été faite auprès de la Sté Centrale Canine (SCC) pour l'inscription au Livre des Origines Français (LOF) et dont les parents sont eux-mêmes inscrits au LOF définitivement.

Ce certificat ne vous sera pas remis lors de la vente car il y a un certain délai pour que la SCC l'établisse. L'éleveur vous le fera parvenir dès réception, sans frais supplémentaire, si vous ne l'aviez pas reçu 6 mois après votre achat cela ne serait pas normal, et il faudra demander alors des explications à l'éleveur.

Ce document vous permettra de faire confirmer votre chien, à partir de l'âge d'un an, il n'y a pas d'âge maximum, pour obtenir le pedigree définitif. Vous trouverez tous les renseignements à ce sujet dans la rubrique « CONFIRMATION ».

LE NOM DU CHIEN

Prénom

Pour les chiots inscrits au L.O.F., il est obligatoire de respecter la lettre de l'année qui change pour les ans au 1^{er} Janvier. En 2004 la lettre était le « V », en 2005 la lettre sera le « A », comme il est très difficile de trouver des noms en K, Q, W, X, Y,Z, ces lettres ont été supprimées, ce qui fait que tous les 20 ans, on revient au début de l'alphabet.

Certains éleveurs vous laisseront choisir le prénom de votre choix, d'autres auront déjà baptisé le chiot. Le prénom figurant sur le certificat de naissance est celui officiel mais rien ne vous empêche d'appeler votre chien autrement. J'ai eu un mâle l'année des « O » qui était enregistré sous OO7 de WALESCOT et que j'appelais JAMES !

Affixe

L'affixe, c'est le nom de famille de votre chien. L'éleveur, lorsqu'il a créé son élevage, a choisi un nom et a demandé, moyennant finance, la concession de celui-ci à la Société Centrale Canine. Cet affixe est donc la propriété de l'éleveur jusqu'à son décès, il n'est pas, en principe, cessible ni transmissible.

Il y a deux possibilités pour utiliser ce nom, devant le nom du chien, par exemple Victor de WALESCOT, ou en préfixe, à la manière anglaise, KINLOCH Victor.

L'affixe s'applique à tous les chiots nés chez l'éleveur, quelque soit la race.

L'IDENTIFICATION

La loi oblige à faire identifier tous les chiens. Il y a deux méthodes valables.

Le tatouage

La plus ancienne immatriculation est le tatouage, celui-ci se fait soit à la cuisse, soit à l'oreille.

Le tatouage est toujours valable en France, mais uniquement pour les chiens restant dans l'hexagone.

La puce électronique

Cette nouvelle méthode est plus rapide, et indolore, il suffit de placer sous la peau, avec un transpondeur, une puce électronique.

Depuis 2011, elle est obligatoire pour obtenir le passeport sanitaire nécessaire pour les chiens voyageant à l'étranger.



ALIMENTATION

Le Cairn n'est pas, en général, un chien difficile, mais ce n'est pas un gros mangeur. S'il ne finit pas la ration indiquée pour la race, ne vous inquiétez pas, et surtout ne lui donnez pas n'importe quoi sous prétexte qu'il ne mange pas tout. Un chien ne se laisse jamais mourir de faim aussi vous mettez dans sa gamelle la quantité prévue, et ne vous en occupez plus !

Si vous avez acheté votre chiot chez un éleveur sérieux il vous aura conseillé sur la manière de l'alimenter, aussi ne changez rien et continuez à suivre ses indications car il faut le moins possible varier la nourriture sinon vous vous exposez à des problèmes intestinaux importants (diarrhées souvent avec des petites gouttes de sang).

Par contre, si votre vendeur vous a laissé livrer à vous-même en matière d'alimentation, voici quelques conseils :

Il faut bien savoir que, quoi que vous fassiez, en cuisinant une alimentation familiale (riz, viande, légumes, vitamines) vous n'arriverez jamais à faire exactement la même ration à chaque fois, aussi n'y a-t-il rien de mieux équilibré que l'alimentation industrielle.

Les grandes marques d'aliments pour chien dépendent sans compter pour mettre au point les meilleurs aliments correspondant à chaque race, les produits sont testés dans leurs laboratoires, dans leur chenil et ensuite en élevage. Vous ne pourrez jamais préparer une alimentation équivalente, aussi **si vous avez envie de cuisiner, faites-le pour votre conjointe pas pour votre chien !**

Il existe beaucoup de marques différentes, possédant chacune une gamme très étendue de produits en fonction de l'âge, de la race, et des aptitudes du chien. Il y a les produits semi humides comme les aliments en boîte, et les aliments secs comme les croquettes. Les boîtes sont souvent plus appétentes que les croquettes sèches mais il est plus économique d'acheter des croquettes, car vous payez l'eau au prix de la viande !

Il ne faut pas oublier de laisser un bol d'eau en permanence car avec les croquettes sèches le chien a un grand besoin d'eau. Vous pouvez aussi réhydrater les croquettes en les mouillant avec de l'eau chaude et en les laissant tremper un certain temps.

Voici l'alimentation que je conseille à mes clients :

*Laissez un bol d'eau en permanence. Utilisez les croquettes pour chiots **MINI JUNIOR de ROYAL CANIN**.*

*A 12 semaines : donnez 3 repas par jour : matin, midi et soir. Vous augmenterez légèrement la ration journalière chaque semaine. Vers 4 mois, vous fractionnerez la ration en deux repas au lieu de trois. A 8 mois, vous donnerez des croquettes **MINI SENSIBLE ROYAL CANIN**.*

3mois / 3 repas 130g	4 mois / 2 repas 130g	6 mois / 1 repas 120g	A partir de 8 mois / 1 repas 120g MINI ADULTE
-------------------------	--------------------------	--------------------------	--

Il ne faut jamais donner d'os (poulet, lapin, porc...) ni au chiot, ni à l'adulte, en buffle à la rigueur, un gros et veillez à le jeter quand il y a un risque que le chien l'avale.

EDUCATION

Votre chiot change d'univers, il est stressé même s'il ne le montre pas. Ce stress peut se traduire par de la diarrhée, il peut même y avoir des petites gouttes de sang dans les selles. **NE PAS S'AFFOLER**, donnez un anti-diarrhéique si le chien est très «dérangé », sinon tout rentrera dans l'ordre quelques jours après son arrivée.

Le chiot Cairn est particulièrement malin, il va vous tester dès qu'il sera arrivé chez vous pour voir jusqu'où il peut vous faire marcher !

Il faut donc être ferme immédiatement et ne pas se laisser attendrir par sa petite bouille marrante, et penser qu'il est trop petit pour comprendre.

Il faut marquer les limites de son territoire et ne pas lui laisser immédiatement l'accès à toute la maison. Le plus simple est de l'installer dans la cuisine, c'est généralement une pièce carrelée plus facile à nettoyer que la moquette du salon.

Vous ne devez pas le faire dormir dans votre chambre, c'est votre « territoire », si vous lui permettez de s'y installer, il deviendra le chef et vous ne pourrez plus rien en obtenir, donc chacun sa place.

Il faudra être vigilant à ce que votre chiot n'avale pas des petits jouets ou des billes, demandez à vos enfants de les ranger, ne croque pas les fils électriques, et ne mange pas de plantes vertes qui peuvent être très nocives.

PROPRETE

Pour la propreté il faut le sortir régulièrement après les repas, et lorsque vous voyez qu'il tourne en rond pour faire ses besoins. Quand vous le sortez et qu'il fait dehors il faut le féliciter en lui donnant une récompense (un biscuit pour chien, ou un morceau de fromage) – attention la récompense est très importante, il faut donc que vous trouviez un mot qui sera toujours le même, genre «petit gâteau», «fromage» etc., il faudra toujours employer la même appellation même si vous donnez du biscuit et que le mot est «fromage».

Attention, si votre chiot n'a reçu qu'une primo vaccination, il faudra attendre que le rappel soit effectué pour pouvoir le sortir dans la rue où il risquerait d'être contaminé par des chiens malades, si vous avez un jardin aucun problème pour la sortie sauf si c'est la période hivernale, il faudra alors prévoir un petit manteau pour les 3 ou 4 premiers mois, ensuite inutile de le couvrir.

Vous devrez lui acheter soit une corbeille en plastique, évitez la mousse ou l'osier que le chiot peut manger et s'étouffer, soit une caisse de transport. Cette dernière est très pratique. Les 15 premiers jours, vous mettez un coussin ou une couverture dedans et vous laissez la porte ouverte, le chiot va prendre l'habitude d'y dormir, les chiens aiment beaucoup ces caisses car cela fait comme une niche, ensuite pour la nuit pour l'enfermer dedans, il se retiendra et vous n'aurez plus qu'à le sortir immédiatement le matin pour qu'il fasse dehors.

Lorsqu'il sera plus grand et propre vous pourrez à ce moment là acheter une belle corbeille mais la caisse de transport vous servira lorsque vous voyagerez puisqu'il y sera habitué. C'est beaucoup plus sécurisant d'avoir le chien dans sa caisse, que vous pouvez bloquer avec la ceinture de sécurité, car en cas d'accident ou lorsqu'une portière est ouverte malencontreusement, le chien ne peut pas s'échapper.

J'ai rencontré deux cas où les chiens sont morts écrasés sur l'autoroute, le premier : les propriétaires ont fait des tonneaux et les vitres étant brisées le chien s'est échappé, le deuxième : le hayon s'est ouvert car mal fermé et la chienne a sauté de la voiture, dans une caisse de transport les deux chiens avaient la vie sauve !

C'est également pratique lorsque vous allez vous promener et que le chien revient avec les pattes sales. Lorsqu'il vous a fait une bêtise, vous pouvez également le punir en l'enfermant pendant quelques minutes.

Les premiers jours, vous mettrez du journal à côté de la cage pour qu'il apprenne à faire à un certain endroit, vous le félicitez si il fait dessus, et au besoin vous donnerez une petite récompense.

Il arrive que les chiots mangent leurs crottes, ou celles des autres, ce n'est pas une carence alimentaire. Les chiens étant nourris avec des croquettes, dans celles-ci se trouvent des produits pour augmenter l'appétence, ces produits se retrouvent dans les crottes, donc le chien, ayant de l'odorat et pas de goût, apprécie autant ses croquettes que les crottes. La solution, pour lui faire perdre cette habitude, est, chaque fois que vous le surprenez, de lui frotter les dents avec un dentifrice bien fort et de ne pas rincer, il aura vite fait la relation entre les deux et arrêtera.

PUNITION

Pour le punir, vous pouvez rouler un journal et lui en donner une tape sur les fesses mais également le prendre par la peau du cou en le secouant (pas trop fort quand même) et en le disputant. Il faut toujours être très ferme et élevé la voix, si vous dites NON fermement il va vite comprendre ce qu'il ne faut pas faire.

Le Cairn n'est pas très destructeur, pour éviter qu'il mâchouille un peu tout, il est recommandé de lui acheter beaucoup de jouets assez durs qu'il pourra mordre, surtout lorsqu'il fera ses dents. Pour les os en buffle, il est préférable de prendre des gros modèles afin qu'il ne s'étrangle pas avec des morceaux. Il faut savoir que moins on laisse de choses traînées moins il aura d'occasion de les manger, **je n'ai encore jamais vu de Cairn ouvrir les portes d'armoire, sortir les boîtes de chaussures pour les manger !**

SORTIES

Pour la promenade, il faut l'habituer tout de suite à marcher en laisse sans tirer. Les propriétaires qui se plaignent que leur chien tire, c'est parce qu'il a été mal éduqué dès le départ, on a jamais vu dans une exposition canine des chiens tirant sur leur laisse comme des fous furieux. Il faut donc lui apprendre à marcher à côté de vous au niveau de la jambe en tenant la laisse très court.

La laisse à enrouleur est à proscrire complètement en ville, vous n'êtes pas maître de votre chien et il faut se faire à tout moment agressé par un molosse et vous ne pourrez rien faire alors que s'il est juste à votre pied vous pourrez intervenir efficacement. Vous n'utiliserez donc cette laisse à enrouleur que lorsque vous irez vous promener en campagne ou dans des parcs, c'est même conseillé car je vous déconseille de laisser votre chien sans être attaché surtout quand il est jeune, les terriers n'étant pas des modèles d'obéissance pour le rappel ! Si vous le lâchez et qu'il tarde à revenir, vous pourrez toujours utiliser votre mot magique « petit gâteau » ou « fromage ».

Le Cairn n'est pas difficile à éduquer, il faut prendre les bonnes dispositions dès le départ, et vous aurez un agréable compagnon que vos amis vous envieront !



REPRODUCTION



LA SEXUALITÉ

La libido, qui est souvent une motivation importante chez les humains, n'est pas du tout la même pour le chien, ne faisons pas d'anthropomorphisme exagéré ! Votre chien, qu'il soit de sexe féminin ou masculin se portera très bien sans connaître « la « chose » !

Si votre mâle est un obsédé sexuel, ce qui est assez rare chez le Westie, vous ne calmez pas ses ardeurs avec une ou deux saillies, bien au contraire, il n'aura qu'une idée en tête : recommencer ! Vous aurez un chien qui pourra devenir fugueur, agressif avec ses congénères. Il faudra mieux songer à la castration pour calmer ses ardeurs. Bien des mâles, peu matures, ne sont pas du tout intéressés par les femelles, mis en présence de chiennes en chaleurs, ils sont totalement indifférents.

Dans les élevages, les chiennes vivent dans une ambiance propice à la reproduction, mais la chienne de compagnie est considérée comme l'enfant de la maison et se comporte comme tel. Elle vit dans un confort douillet, choyée par sa famille, elle n'est pas non plus mature, donc pas en mesure de procréer psychologiquement. Elle n'a d'ailleurs aucune raison particulière qui l'incite à reproduire, cela ne peut que lui compliquer l'existence ! Elle sera probablement réticente lorsqu'elle sera en présence d'un mâle surtout si celui-ci est aussi inexpérimenté qu'elle. Si vous vous adressez à un étalon chevronné, elle sera saillie mais il peut se trouver qu'elle reste vide. Il ne faudra reporter l'échec sur l'étalon qui, lui, a son actif beaucoup de chiots, mais soit sur la date de saillie qui n'était pas tout à fait la bonne, ou bien à une mauvaise ovulation de la femelle. Aussi est-il recommandé de faire faire un test de progestérone par votre vétérinaire pour déterminer la bonne date d'accouplement.

Si vous désirez marier votre femelle, **non pour lui faire plaisir à elle mais parce que vous avez envie d'élever une portée et, éventuellement, de garder un petit de votre**

chienne. Ne prenez pas n'importe quel mâle soit rencontré dans la rue, soit qu'il ait un palmarès fabuleux. Méfiez-vous des particuliers qui vous proposent gracieusement leur chien : «as pour l'argent mais pour avoir un petit de leur chien ». Vous avez acheté votre chienne, vous connaissez donc le prix d'un chiot, une saillie chez un étalon expérimenté vous coûtera généralement la moitié du prix d'un chiot. Si vous donnez un chiot cela sera donc le double d'une saillie d'un étalon de renom, de plus, le particulier a le choix sur la portée, il prendra donc le plus beau, s'il n'y en a qu'un : c'est pour lui ! De plus vous aurez élevé le chiot jusqu'à 10 semaines les frais de nourriture, d'immatriculation et de vaccination sont à votre charge ! Bonne affaire pour le particulier qui, s'il n'est pas trop honnête, vendra le chiot, contrairement aux conventions cynophiles, et empochera une substantielle somme d'argent très facilement !

Si vous avez acheté votre chienne dans un élevage réputé, votre éleveur, depuis des années, sélectionne ses reproducteurs. Le champion que vous choisirez, même s'il est le plus beau chien de France, ne correspondra peut être absolument pas aux origines de votre femelle, et vous n'obtiendrez que des chiots de qualité médiocre, vous aurez détruit en un mariage toute la sélection faite depuis des années !

Je vous conseille de vous adresser à votre éleveur, lui saura vous conseiller sur l'étalon à utiliser. Il ne faut pas avoir de la consanguinité, qui est la « bête noire » d'une majorité d'éleveurs. Il faut savoir marier à bon escient. Seul le choix des géniteurs influence les résultats d'un accouplement consanguin dans un sens positif ou négatif. La consanguinité n'est recommandée qu'à partir de bons géniteurs dont les antécédents, les qualités et les défauts sont connus. Si l'on marie des géniteurs mal typés, il est préférable de ne pas faire de consanguinité !

La consanguinité n'est pas employée par la majorité des éleveurs car, selon eux, elle peut déboucher sur une quantité de tares et de dégénérescence de la race. Ce peut-être une des conséquences possibles si quelques précautions élémentaires ne sont pas respectées, mais avec un savoir-faire et de bonnes connaissances des géniteurs, on obtiendra l'effet contraire : constitution plus robuste, bon caractère, résistance aux maladies, fécondité etc....

Dans la nature, les animaux vivent en meute, ou en troupeaux, le même mâle dominant saillie pendant des années ses filles, ses petites-filles, ses sœurs sans que cela apporte un quelconque désavantage à l'espèce.

Dans l'archipel des Galapagos, en 1958, il fut lâché trois chèvres et un bouc. Dix ans plus tard, il y avait 4 à 5000 chèvres et elles avaient anéanties la végétation. Aucune trace de dégénérescence ne fut constatée chez ces chèvres, elles sont si vigoureuses qu'il est pratiquement impossible de les approcher ni d'en réduire le nombre pour sauver les autres espèces animales !

Les hamsters, qui vont vendus par milliers dans toutes les animaleries de la planète, sont issu d'un mâle et d'une femelle capturés en 1930, il n'en a plus été découvert depuis à l'état sauvage !

N'essayez pas toutefois de jouer les apprentis sorciers et adressez-vous au spécialiste !



LA MISE BAS

Il faut savoir que chez le Cairn, les mises bas se passent généralement bien dans les élevages, mais chez les particuliers il n'en est pas toujours de même. La raison principale est l'inexpérience de la chienne et de ses propriétaires, qui souvent beaucoup plus stressés que l'animal, et qui entretiennent donc, de ce fait, une atmosphère d'anxiété qui ne fait qu'envenimer les choses !

Il faut absolument mettre la chienne en confiance, lui installer un endroit particulier, **ne jamais la laisser accoucher dans votre lit !** Le mieux est de lui construire une caisse assez grande dont elle ne pourra pas sortir tout le temps où elle devra s'occuper de ses chiots. Prévoir une température importante dans la pièce, au besoin placer la caisse contre un radiateur. Une semaine avant la date fatidique, mettre la chienne dans sa caisse et ne la sortir que pour ses besoins. La chienne mangera beaucoup moins les jours précédant l'accouchement, et 24h avant la mise bas refusera toute alimentation. Elle sera très agitée, grattera pour faire son nid, sera très haletante.

Il faudra prévoir de journaux pour la caisse, des vieilles serviettes de toilette pour essuyer les chiots, une paire de ciseaux désinfectée à l'alcool. **Il faudra surtout être là pour l'assister !**

Les contractions vont durer plusieurs heures elles deviendront de plus en plus fortes, jusqu'à la phase d'expulsion. Lorsque le chiot, il est nécessaire, si elle ne s'est pas rompue au passage, de craquer la poche avec les doigts et ensuite couper le cordon à environ 2 à 3 cm du ventre, frictionner vigoureusement le chiot pour qu'il respire. Si le chiot est inanimé, il faut lui faire évacuer les mucosités qu'il a avalées, pour cela la meilleure méthode est de le secouer vigoureusement. Vous prenez le chiot dans vos deux mains, le ventre vers vous, la tête en bas, vous écartez les jambes, et vous le secouez comme de la salade, en faisant bien attention de le maintenir fermement afin de ne pas lui

briser les cervicales, vous répérez la manœuvre plusieurs fois, ensuite vous le frictionnez avec la serviette. La chienne mangera les placentas, il ne faut pas l'en empêcher.

Les mises bas peuvent durer plusieurs heures, il n'y a jamais de temps précis. Il ne faut surtout pas s'affoler, si la chienne est bien calme entre deux chiots c'est que tout va bien même si des heures passent. Evitez de vous précipiter chez le vétérinaire avec votre chienne en cours de mise bas, un nombre considérable de chiots sont nés dans les voitures : un éleveur est arrivé chez son vétérinaire le torse nu, le chiot étant né dans la voiture, il avait coupé le cordon avec les dents et essuyé le chiot avec son tee-shirt !

La durée de la mise bas n'est jamais prévisible. Une chienne peut commencer à 11h du matin et terminer le lendemain matin, et la mise bas se dérouler très bien. D'autres feront leurs chiots en une heure ! Il ne faut donc jamais se paniquer et prendre son mal en patience.

Dans le cas où le chiot est coincé, la mère pousse mais rien ne se passe, il ne faut pas non plus laisser la mère s'épuisée car elle risque un accident cardiaque si l'on doit faire pratiquer une césarienne. Généralement, au bout d'un certain temps les contractions diminuent puis s'arrêtent, il faut alors se rendre chez le vétérinaire.

Il faut maintenir la mère avec sa portée pendant une dizaine de jours et ne la laisser sortir que pour faire ses besoins. Les petits ont besoin de beaucoup de chaleur et rien ne remplace la mère.

Au bout d'environ 3 à 4 semaines suivant le nombre de chiots, il faudra commencer le sevrage qui durera une quinzaine de jours. Au début, il faudra nourrir les chiots 4 fois par jour pendant 10 jours environ, en les séparant de leur mère une heure avant le repas et en la remettant avec ses petits ensuite. Durant 4 à 5 jours, retirez la mère toute la journée et ne la laissez que la nuit, puis la séparer complètement.



LA GROSSESSE NERVEUSE OU PSEUDO-GESTATION

Ce problème ne se rencontre pas en élevage car les femelles n'ont pas les mêmes rapports avec leur maître que les chiennes de compagnie.

La réaction première, en cas de grossesse nerveuse, est de croire qu'il faut que la chienne reproduise, et que là est la raison de sa montée de lait. La réalité est tout autre !

La montée de lait se produit sur les chiennes trop « maternées » par leurs maîtres, elles font du lait parce que ce sont de femelles soumises, l'atavisme ressort. Dans la meute, la hiérarchie est clairement définie. Le mâle dominant s'accouple avec les femelles dominantes. Les dominées ont souvent des chaleurs discrètes qui se déclenchent en même temps que celles des dominantes, leur permettant ainsi de faire une montée de lait et de participer à l'allaitement des chiots de la meute, en remplaçant les femelles dominantes quand elle sont en quête de nourriture.

Vous êtes donc un dominant pour votre chienne, et celle-ci fait une grossesse nerveuse pour nourrir vos petits !

Vous devez supprimer les jouets, ne pas la laisser faire son nid, lui « changer les idées », la laisser dans le jardin si vous en avez un, lui faire faire des promenades, passer de la pommade camphrée (en pharmacie) sur les mamelles, si la lactation est trop importante, demandez un médicament pour couper le lait à votre vétérinaire, réduisez la nourriture le temps de la pseudo-lactation.

Pour éviter que ce phénomène ne se reproduise, vous devez changer de comportement vis à vis de votre chienne, et éventuellement la faire castrer si le phénomène persiste.

LA STERILISATION

Les vétérinaires conseillent de plus en plus la stérilisation des femelles, alors que chez les Cairn les chaleurs sont peu apparentes, et ne posent problème que si la chienne vit en permanence avec un mâle. Il faut savoir que ce n'est pas sans danger, **L'INCONTINENCE URINAIRE touche 10% des chiennes stérilisées :**

Chez le chien adulte l'incontinence dans 80% des cas une conséquence de la stérilisation et touche environ 10% des chiennes stérilisées. Les fuites ont lieu au repos ou quand la chienne se lève et surviennent 1 à 3 ans après l'opération. (source : article de Pascale Pibot paru dans *l'Essentiel* n° 203 du 17/2/11)

La chienne peut grossir, opérée trop tôt avoir toute sa vie un poil de chiot ce qui n'est pas du meilleur effet sur cette race dont le poil est un des atouts.

S'il n'y a pas de problème de santé comme une métrite, un pyomètre, ou des grossesses nerveuses à répétition, ne faites pas opérer votre chienne, et si votre vétérinaire insiste : **demandez-lui s'il a fait stériliser sa femme !**

REGLEMENT INTERNATIONAL D'ELEVAGE DE LA F.C.I.

PREAMBULE

1 - Les droits et obligations réciproques des propriétaires ou des possesseurs d'étalons ou de lices sont déterminés par le Droit National et les Règlements établis par les Associations Cynologiques Nationales, ainsi que par des conventions particulières. Dans le cas où de telles dispositions n'existeraient pas, c'est le Règlement International d'Élevage de la F.C.I. qui est applicable

Il est recommandé, de façon pressante, aux éleveurs, propriétaires ou éleveurs d'étalons, de déterminer par écrit les conditions dans lesquelles se fera la saillie, afin de créer une situation claire en ce qui concerne les obligations financières.

Le "propriétaire" est la personne qui a légalement acquis l'animal, se trouve en sa possession et peut le prouver par la détention, certifiée correcte, d'un certificat d'enregistrement et d'un pedigree valables

Le "possesseur" de l'étalon est soit le propriétaire de celui-ci, soit la personne qui a reçu l'autorisation du propriétaire d'offrir les services dudit étalon pour une saillie

FRAIS DE TRANSPORT ET D'ENTRETIEN DE LA LICE

2 - Il est recommandé aux propriétaires de lices d'amener la chienne à saillir auprès du mâle, soit personnellement, soit par une tierce personne. Dans le cas où une chienne demeurerait plusieurs jours chez le possesseur de l'étalon, tous les frais tels que alimentation, hébergement, soins vétérinaires éventuellement, ainsi que les dommages que la chienne viendrait à occasionner à l'installation d'élevage ou au domicile du possesseur de l'étalon sont à la charge du propriétaire de la chienne. Le transport de retour de la chienne s'effectue aux frais de son propriétaire

RESPONSABILITE

3 - En conformité avec les dispositions légales en vigueur dans les différents pays, est considéré comme responsable des dommages pouvant être causés par l'animal la personne qui, au moment du dommage, assure l'hébergement et les soins de l'animal.

Dans le cas où la chienne demeure un ou plusieurs jours sous la surveillance du propriétaire de l'étalon, ce dernier est considéré, de par la loi, comme la personne assumant la garde de l'animal, et de ce fait, est responsable des dommages que la chienne pourrait occasionner à des tierces personnes.

Le propriétaire (ou possesseur) de l'étalon, doit tenir compte de ce qui précède lors de la conclusion d'un contrat d'assurances personnel en Responsabilité Civile.

DECES DE LA CHIENNE

4 - Dans le cas où la chienne viendrait à décéder pendant son séjour chez le possesseur de l'étalon, ce dernier s'oblige, à ses frais, à faire constater le décès et sa cause par un médecin vétérinaire. Il informe, le plus rapidement possible, le propriétaire de la chienne du décès et sa cause.

Dans le cas où le propriétaire désirerait voir la chienne décédée, il ne peut s'y refuser.

Dans le cas où le décès serait occasionné par la faute du possesseur de l'étalon, ce dernier est tenu à verser des dommages et intérêts au propriétaire de la chienne.

Dans le cas où aucune faute ne peut lui être reprochée, il appartient au propriétaire de la chienne de rembourser au possesseur de l'étalon tous les frais liés au décès de la chienne.

CHOIX DE L'ETALON

5 - Le possesseur de l'étalon s'oblige à ne faire saillir la lice que par l'étalon prévu, à l'exclusion de tout autre.

Dans le cas où l'étalon ne procéderait pas à la saillie, la lice ne peut être saillie par un autre étalon qu'avec l'accord du propriétaire.

De toute façon, il est interdit de laisser saillir une lice par deux

SAILLIE ERRONEE

6 - Dans le cas où il y aurait, accidentellement, mais non intentionnellement, une saillie par un étalon autre que celui convenu, le possesseur de l'étalon qui a pris la lice sous sa garde est obligé de rembourser au propriétaire de la lice tous les frais occasionnés par cette saillie erronée.

Après une saillie non intentionnelle par un étalon autre que celui prévu, il est interdit de procéder à une nouvelle saillie avec l'étalon qui avait été choisi.

Le propriétaire de l'étalon ne peut en aucun cas, pour une telle saillie, prétendre imposer des obligations financières au propriétaire de la lice.

ATTESTATION DE SAILLIE

7 - Le propriétaire de l'étalon certifie par la rédaction d'une attestation l'exécution correcte de la saillie. Il confirme, en apposant sa signature sur le document, qu'il a été témoin oculaire de la saillie.

Au cas où les services tenant le Livre des Origines d'un Pays où la portée doit être enregistrée, prévoient certains formulaires spéciaux, il appartient au propriétaire de la lice de se les procurer, de les remplir correctement et de les présenter au possesseur de l'étalon pour signature.

Cette attestation de saillie doit obligatoirement contenir les renseignements suivants :

- a) Nom et Numéro d'inscription de l'étalon au Livre des Origines ;
- b) Nom et Numéro d'inscription de la lice au Livre des Origines ;
- c) Nom et adresse du possesseur de l'étalon
- d) Nom et adresse du propriétaire de la lice au moment de la saillie, éventuellement la date d'acquisition de la lice
- e) Lieu et date de la saillie
- f) Signature du possesseur de l'étalon et du propriétaire de la chienne
- g) Si les services tenant le Livre des Origines exigent pour l'inscription des chiots une photocopie certifiée conforme, ou un extrait certifié conforme du pedigree, il appartient au possesseur de l'étalon de mettre, à titre gratuit, ces documents à la disposition du propriétaire de la lice.

DEDOMMAGEMENT POUR LA SAILLIE

8 - Il est recommandé au possesseur de l'étalon de ne signer l'attestation de saillie qu'après paiement du prix fixé au préalable pour la saillie. Une rétention de la lice à titre de gage n'est toutefois pas permise.

9 - Si l'étalon dont il était convenu ne procède pas à la saillie, pour quelque raison que ce soit ou parce que la lice ne se laisse pas saillir, de sorte que la saillie n'a pas été effectivement exécutée, le possesseur de l'étalon n'en garde pas moins le droit aux dédommagements convenus à l'article 2, mais il ne peut prétendre au prix fixé pour la saillie.

10 - En ce qui concerne la descendance de l'étalon, le possesseur de l'étalon n'a pas le droit, vis-à-vis du propriétaire de la lice, à des dédommagements autres que ceux prévus pour la saillie. Il n'a aucunement le droit de se faire remettre un chiot.

Si les parties se sont mises d'accord pour la remise d'un chiot à titre d'indemnité pour la saillie, cet accord doit alors être formulé par écrit et avant la saillie. Dans un tel accord, les points suivants doivent absolument être précisés et respectés :

- a) Le moment du choix du chiot par le propriétaire de l'étalon
- b) le moment de la remise du chiot au possesseur de l'étalon
- c) le moment à partir duquel le droit du possesseur de l'étalon de choisir est irrévocablement prescrit
- d) le moment à partir duquel le droit de prise est irrévocablement prescrit
- e) le règlement des frais de transport
- f) les accords spéciaux pour le cas où la lice ne met bas que des chiots mort-nés ou un seul chiot vivant, ou pour le cas où le chiot choisi venait à décéder avant la remise.

LA LICE DEMEURE VIDE

11 - Après une saillie correctement exécutée, on considère que l'étalon a satisfait à ses obligations et que, dès lors, les conditions pour avoir droit au dédommagement convenu sont remplies.

Cela ne constitue pas une garantie quant au fait que la lice soit pleine. Il est laissé à l'appréciation du propriétaire de l'étalon, lorsque la lice demeure vide, soit d'accorder aux prochaines chaleurs de cette dernière une nouvelle saillie gratuite, soit de rembourser une partie de l'indemnité obtenue pour la saillie. Un tel accord doit être fixé par écrit avant la saillie, dans le contrat de saillie.

Le droit convenu à une saillie gratuite s'éteint toutefois en principe au décès de l'étalon ou lors du changement de possesseur de ce dernier ou avec le décès de la lice.

S'il peut être prouvé (par analyse de sperme) que l'étalon était stérile au moment de la saillie, le propriétaire de la lice doit être remboursé des frais occasionnés par la saillie

INSEMINATION ARTIFICIELLE

12. En cas d'insémination artificielle de la lice, le Vétérinaire qui a recueilli le sperme de l'étalon doit certifier, à l'aide d'une attestation à remettre au service tenant le Livre des Origines où les chiots doivent être enregistrés, que le sperme frais ou congelé émane bien de l'étalon dont il a été convenu. Par ailleurs, les attestations prévues à l'article 7 (a - g) doivent être gratuitement mises à la disposition du propriétaire de la lice par le possesseur de l'étalon.

Tous les frais encourus pour recueillir le sperme sont à la charge du propriétaire de la lice. Les frais relatifs à l'insémination sont également à la charge du propriétaire de la lice.

Le Vétérinaire qui procède à l'insémination doit confirmer auprès des Services tenant le Livre des Origines, que la lice a bien été inséminée à l'aide du sperme provenant de l'étalon prévu pour la saillie.

Sur cette attestation, il convient de faire figurer également le lieu et la date de l'insémination, le nom et le numéro d'inscription de la lice au Livre des Origines, ainsi que le nom et l'adresse du propriétaire de la lice.

Le propriétaire de l'étalon fournissant le sperme doit délivrer au propriétaire de la lice, en plus de l'attestation fournie par le Vétérinaire, une attestation officielle de saillie.

CESSION DU DROIT D'ELEVAGE

13. On considère, de manière générale, que le propriétaire de la lice, au moment de la saillie, est l'éleveur de la portée.

Le droit à l'utilisation de la portée d'une lice ou d'un étalon peut toutefois être transféré, par accord contractuel, à une tierce personne.

Un tel transfert doit, dans tous les cas, être attesté par écrit, avant la saillie projetée. Une telle cession du droit d'élevage, constatée par écrit, doit être déclarée à temps au service compétent du Livre des Origines et éventuellement à l'association d'élevage compétente pour cette race. Elle doit être jointe à la déclaration de portée.

Il convient de décrire très exactement dans la cession du droit d'élevage, les droits et obligations des deux parties contractantes.

La tierce personne qui prend temporairement le droit d'élevage d'une lice est considérée comme le propriétaire de celle-ci, au sens du présent règlement, pour une période allant de la saillie, jusqu'au moment du sevrage.

REGLES DE BASE

14. Les chiots issus de deux parents de race pure en possession de pedigrees reconnus par la FCI, sur lesquels ne figure aucune objection ni restriction renseignée par l'organisation canine nationale, sont considérés chiens de race pure et peuvent, à ce titre, recevoir un pedigree reconnu par la FCI.

15. Les pedigrees reconnus par la FCI sont un certificat attestant la fiabilité des données relatives aux générations mentionnées et non pas un certificat de garantie de qualité du chien.

ENREGISTREMENT DES CHIOTS AU LIVRE DES ORIGINES

16. Sauf dispositions contraires, on considère que le nouveau propriétaire lors d'une vente d'une chienne pleine, est automatiquement l'éleveur de la portée à venir. Les chiots sont enregistrés au Livre des Origines du pays dans lequel le propriétaire de la lice a sa résidence habituelle. Ils portent son affixe.

17. Tout chien élevé et enregistré dans un pays membre de la FCI doit être pourvu d'un système d'identification permanente et non falsifiable ; cette identification doit apparaître sur le pedigree.

Les chiots sont enregistrés, en principe, au Livre des Origines du pays où le propriétaire a sa résidence habituelle. En cas de contestation, il doit obligatoirement produire une attestation de l'autorité tenant le registre des domiciles (résidences habituelles).

Des exceptions sont tolérées pour des éleveurs de chien de race vivant dans un pays ne tenant aucun livre des origines reconnu par la FCI.

Il est laissé à l'appréciation de ce dernier de procéder à l'enregistrement des chiots dans un livre des origines reconnu par la FCI.

Tous les chiots des portées doivent être enregistrés ; ceci inclut tous les chiots existant à la date de demande d'enregistrement.

LES VACCINATIONS

LES PRINCIPALES MALADIES :

Maladie de Carré

Maladie très contagieuse due à un virus. Les symptômes sont ceux d'un rhume : toux, nez et yeux qui coulent, vomissements et diarrhée.

Incubation de 3 à 5 jours

Vaccination : à 7/8 semaines – rappel 11/12 semaines – 1^{ère} année rappel – ensuite rappel tous les deux ans.

L'Hépatite de Rubarth

Maladie contagieuse due à un virus, très grave affection se traduisant pas une angine, doublée de gastro-entérite avec diarrhée, vomissements, ictères et complications oculaire. Cette maladie se rencontre que très rarement, certainement du fait que le vaccin est administré en même temps que celui de la Maladie de Carré, la majorité des chiens est protégé.

Incubation de 3 à 6 jours

Vaccination : jumelée et identique à celle de la Maladie de Carré.

La Parvovirose

Maladie très contagieuse due à un virus. Les symptômes sont des vomissements incoercibles, des diarrhées profuses devenant rapidement hémorragique, la léthargie, la perte d'appétit, fièvre élevée, une déshydratation rapide et massive.

Incubation 3 à 7 jours

Vaccination : à 7/8 semaines – rappel 11/12 semaines – 1^{ère} année rappel – ensuite rappel tous les ans, vaccin groupé avec la Maladie de Carré et l'Hépatite de Rubarth (C.H.P.)

La toux de chenil

Maladie due à des virus multiples : adénovirus de type 2rr, para-influenza, bordetella bronchiseptica.

Cette maladie se traduit par une bronchite, trachéite, et parfois broncho-pneumonie grave avec fièvre et forte toux quinteuse sèche.

Cette maladie porte ce nom car elle atteint surtout les chiots et chiens élevés en collectivité, mais un chien seul peut également l'attraper lors de contact avec d'autres chiens : exposition canine, concours de travail, etc..

Vaccination : à 7/8 semaines – rappel 11/12 semaines – 1^{ère} année rappel – ensuite rappel tous les ans, vaccin groupé avec la Maladie de Carré, l'Hépatite de Rubarth et la Parvovirose (C.H.P.Pi),

Vaccin intra nasal pour le virus Bordetella Bronchiseptica à faire à partir de l'âge de 6 semaines avec rappel à 10 semaines

Les leptospiroses

Maladie contagieuse transmise généralement par les rats. Elle menace plus particulièrement les chiens citadins. L'affection est contractée en absorbant de l'eau, des déchets ou de l'urine d'un rat ou d'un autre chien contaminés. Les rats porteurs du germe Leptospire contaminent par leurs déjections des flaques d'eau ou ruisseau où votre chien peut boire lors d'une promenade.

Les symptômes sont presque identiques à ceux de la parvovirose ;

L'homme peut également attraper cette maladie en se baignant dans des rivières ou lacs contaminés.

Vaccination : vers l'âge de 2 à 3 mois avec rappel 15 jours plus tard puis tous les 6 mois ou 1 an suivant le risque d'exposition. Vaccin peut également être groupé avec le **C.H.P.** ce qui donnera le **C.H.P.L.**

La Piroplasmose

Maladie transmise par la tique provoquant une forte fièvre suivie d'anémie et pouvant entraîner la mort. La tique peut être porteuse de Babesia Canis qu'elle transmettra à votre chien par l'intermédiaire de sa salive.

Ces parasites protozoaires font éclater les globules rouges du sang (apparition d'urines mêlées de sang, de couleur porto) Ictère, fièvre élevée, manque d'appétit.

Vaccination à partir de l'âge de 5 mois (2 injections à un mois d'intervalle) avec rappel annuel.

La Rage

La rage, qui avait disparu de France depuis plusieurs années, est réapparue en août 2004 dans le Sud-Ouest à cause d'un chien enragé importé illégalement du Maroc.

La rage est transmise par morsure ou léchage d'une plaie. Les chiens sont en général contaminés par des renards et peuvent contaminer l'homme.

Cette maladie est due à un virus qui se localise dans le système nerveux central.

Vaccin à partir de l'âge de 3 mois, pour être valable il faudra attendre un délai d'un mois après l'injection, rappel annuel, peut être groupé avec le **.C.H.P, C.H.P.L.** ou le **L.**

Il ne faut pas s'alarmer il y a peu de chance que votre chien rencontre un renard enragé, surtout en ville ! Il y a des décennies qu'il n'y a pas eu un seul cas de mort humaine en France, les derniers cas mortels concernent des personnes ayant été mordues à l'étranger.

Le Tétanos

Maladie commune à l'homme et aux animaux provoquée par Clostridium tetani.

Les symptômes sont une démarche rigide, une musculature tendue, une raideur des muscles des mâchoires qui ont des difficultés à s'ouvrir et demeurent fermées ce qui entraîne une salivation exagérée et une impossibilité à se nourrir.

C'est une maladie que l'on néglige et pourtant chaque année un certain nombre de chiens en sont atteints.

3 vaccinations à 3 semaines d'intervalle, ensuite un rappel annuel sont fortement conseillés chez les chiens qui vivent à proximité des chevaux ou près des sablières.

Il faut savoir que le *Clostridium tetani* reste actif tant qu'il est enfoui dans le sol :

Un Docteur Vétérinaire m'a confié qu'il avait soigné des dizaines de cas de Tétanos lorsqu'il exerçait en région parisienne à Conflans Ste Honorine en bordure de Seine. Au début du siècle, les péniches étaient tractées, pour remonter le fleuve, par des chevaux. Le long des berges, les chiens attrapaient le tétanos qui se trouvait toujours présent dans le sol, et qui, pour des raisons diverses, réapparaissait en surface après une très longue période d'inaction.



LES PARASITES EXTERNES

Les plus courants :

Les Puces sont des insectes se nourrissant de sang. Elles vivent essentiellement sur le sol et leur fixation sur le chien n'est que temporaire.

Elles peuvent provoquer des allergies plus ou moins graves. Les traitements sont très efficaces : collier antiparasitaire, bombe, pipette se mettant sur le cou... Il ne faut surtout pas oublier de traiter l'environnement du chien.

Les tiques sont des acariens de quelques millimètres, vivant dans les hautes herbes, se fixant sur la peau grâce à leur rostre.

Elles se nourrissent de sang, et peuvent inoculer différents agents pathogènes qui provoquent la piroplasmose.

Lorsque vous trouvez une tique, il faut l'enlever soit en appliquant de l'éther ou en utilisant une pince à tique. Une fois la tique enlevée, vous nettoierez la plaie avec de l'alcool. La plupart des traitements pour les puces sont également valables pour les tiques.

Les Aoûtats sont des petits acariens très faciles à localiser car ils sont de couleur orangée, ils se fixent aux endroits où la peau est assez fine. Ils provoquent des démangeaisons très intenses.

Comme son nom l'indique, cet acarien est présent à la fin de l'été et au début de l'automne.

Le Mercryl Laurylé dilué, en application, est efficace sur ce parasite.

LES PARASITES INTERNES



Le chiot doit être vermifugé tous les mois jusqu'à un, et adulte 2 fois par an. Il y a beaucoup de vermifuges différents, il faudra demander soit à votre pharmacien, soit à votre vétérinaire lors d'une visite de vous en conseiller un.

Voici les différents vers qui peuvent infestés votre compagnon :

LES VERS RONDS

Les Ascaris sont des vers blancs, ressemblant beaucoup à des spaghettis, et pouvant mesurer jusqu'à 20 cm.

Les chiots en sont presque tous infestés, ils se contaminent soit dans le ventre de la mère soit en la tétant.

Ce parasite se transmet à l'homme, et donc à l'enfant qui peut les attraper dans les bacs à sable ou en jouant avec des chiens, c'est pourquoi il est particulièrement recommandé de suivre le protocole de vermifugation.

Les Ankylostomes sont des petits vers que l'on observe que rarement dans les selles. S'ils sont nombreux ils peuvent entraîner une anémie plus ou moins grave. Les chiots d'élevage et les adultes vivant en groupe peuvent être parasités.

Les Trichures sont des parasites du gros intestin, ils ont une forme enroulée à leur extrémité, et mesurent 2 à 4 cm. Comme les ankylostomes, ils provoquent une anémie. Les œufs sont particulièrement résistants et peuvent rester jusqu'à 5 ans dans le sol.

LES VERS PLATS

Le ténia (*dipulidium caninum*) peut mesurer jusqu'à 80 cm. Ses segments sont éliminés dans les selles et ressemblent à des grains de riz.

En ingérant des puces porteuses de la larve le chien se contamine. Il faut donc en plus de la vermifugation, traiter votre chien contre les puces.



LES EXPOSITIONS CANINES



En tant que particulier lorsque vous arrivez dans ne exposition canine, vous avez l'impression d'être en pays étranger où les gens ne parlent pas la même langue que vous !

Si vous avez l'intention de présenter votre chien, je vous conseille la première fois d'y aller avec votre éleveur, s'il fréquente assidûment ces réunions, ou avec un exposant chevronné de vos relations. Cela vous aidera beaucoup à évoluer dans le milieu cynophile très fermé où les nouveaux ne sont pas les bienvenus.

Il est recommandé de commencer par une petite exposition nationale où la concurrence est moindre et l'ambiance plus cordiale. Ensuite, si vous vous passionnez, et si vos résultats sont encourageants, vous pourrez aller dans une exposition internationale, il y en une trentaine par an, où la compétition est plus élevée, et pourquoi pas ensuite essayer le championnat de France ou la Nationale d'Élevage.

Il y a quatre types d'expositions canines :

L'exposition nationale où sera attribué le CACS (Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard). La concurrence y est souvent peu importante car l'enjeu est minime.

L'exposition internationale avec attribution du CACS et du CACIB (Certificat d'Aptitude au Championnat Internationale de Beauté). Les exposants s'y pressent nombreux

L'exposition de championnat de la SCC avec attribution du CACIB et du CACS qui ouvre la porte au titre de champion de conformité au standard. Les chiens sont nombreux : 5 à 6000 chiens toutes races confondues. La compétition très relevée, et les exposants étrangers n'hésitent pas à faire le voyage pour présenter leur chien à un juge réputé.

La Nationale d'Élevage, organisée par le club de race, contrairement aux trois autres où toutes les races sont présentes, celle-ci ne concerne que les races gérées par le club. Le CACS attribué permettra l'accès au titre de champion de conformité au standard. Les

inscriptions dans chaque classe sont importantes et le chien classé premier peut être fier de son résultat car la lutte est chaude !

Il y a aussi les spéciales de race, celles-ci sont organisées dans le cadre d'expositions nationales ou internationales, les prix et l'organisation sont les mêmes, la seule différence est la désignation du juge. Dans ces spéciales, le juge est choisi par le club de race et non pas par la société organisatrice.

Ces spéciales sont utiles pour la cotation des géniteurs, et pour l'homologation du titre de champion de conformité au standard.

Lorsque vous aurez choisi l'exposition à laquelle vous désirez vous rendre, vous obtiendrez la liste dans les sites spécialisés ou auprès de la Société Centrale Canine. Vous écrirez à la société régionale organisatrice afin d'obtenir une feuille d'engagement, maintenant il est possible de s'inscrire par Internet, au moins deux mois à l'avance, vous la renverrez dûment remplie avant la date de clôture indiquée. La semaine avant l'exposition vous recevrez votre carte d'exposant vous permettant d'entrer avec votre chien.

Le jour fatidique, en tant que candide, vous ignorez tout du déroulement d'une journée d'exposition, heureux que vous êtes car le virus ne vous a pas encore frappé, et ne vous contaminera peut être jamais, mais les « accros » eux sont là :

Partis à l'aube, si ce n'est pas la veille, ils sont déjà épuisés par une nuit blanche, plus l'exposition est importante plus la nuit est mauvaise, la boule à l'estomac, complètement stressés, attendant dans le petit matin, le sésame qui leur permettra d'accéder à la « fosse aux lions ».

L'équipement de l'exposant est impressionnant, d'ailleurs on pourrait dater l'ancienneté aux kilos de matériels transportés : cage de transport, table roulante transformable en table de toilettage, chaises et table de camping, parasol ou parapluies, sacs divers d'où il sort des choses invraisemblables : du tire-bouchon au peigne, en passant par la paire de bottes, panneaux publicitaires

Une fois l'entrée franchie, après la file d'attente, le contrôle vétérinaire, le passage au secrétariat pour obtenir le catalogue, consultation de celui-ci pour repérer le concurrent ennemi : « ah, il est encore là c'lui là ! ». Le jeu de piste commence pour trouver les cages où séjourneront les chiens toute la journée. C'est généralement la pagaie, et l'énervement commence à gagner.

Enfin, on trouve l'emplacement, ses numéros, ses copains, la bise à tout le monde, la grimace aux autres, et le déballage commence : dépliage du matériel, installation des chiens ..., ensuite, avant le toilettage final, repérage du ring : un petit bonjour au juge pour montrer qu'on est bien là. Retour aux cages où l'on commence à bichonner ses chiens qui sont brossés, toilettés et retoilettés depuis des semaines mais dont le poil ne doit pas être encore complètement en place ce jour-là ! Il faut bien calmer ses nerfs alors autant brosser, blanchir et raccourcir le poil qui n'en a pas besoin.

L'attente pour un jugement est sans limite, c'est selon le nombre de chiens, et de races attribués au juge. Selon les règlements, il ne doit pas avoir plus de 50 chiens, mais la réalité est tout autre. Si la chance veut qu'il n'ait que des Terriers d'Ecosse à juger, et non pas les autres Terriers (Fox, Airedale, etc.) les chiens peuvent passer avant midi, mais

parfois à 16 h les Ecossais ne sont toujours pas tous jugés, chiens et maîtres ne sont plus si présentables, la fatigue gagnant ! Plus l'exposition est importante, plus les juges sont nombreux : dans une exposition nationale, il y a un ou deux juges pour le troisième groupe, dans les internationales : un juge par club, au championnat de France ou à la Nationale d'Élevage un juge pour une ou deux races. Depuis peu, dans certaines expositions, l'heure du jugement est connue, et l'exposant peut arriver seulement au dernier moment et, s'il n'a pas gagné, repartir ensuite. Cette nouvelle pratique est parfaite pour les exposants, mais le public, qui paye souvent fort cher l'entrée, ne voit plus la totalité des chiens inscrits excepté s'il arrive au moment des jugements.

Enfin, voici le moment de rentrer dans le ring, c'est toujours un peu la panique car il manque toujours quelqu'un, et le juge stoïque attend que les exposants soient classés dans l'ordre des numéros du catalogue.

Le juge regarde les chiens dont les propriétaires s'activent à les présenter le mieux possible : tête en l'air, queue droite, afin de mettre en valeur la morphologie, puis tout le monde commence à marcher en tournant dans le ring, les uns derrière les autres, le chien doit être le plus fier possible, pas question de renifler le sol, de mordre le copain de devant, ou de faire un arrêt pipi. Après un tour ou deux, arrêt, et passage sur la table pour l'examen individuel du chien qui doit accepter, sans broncher, d'être tripoté sur toutes les coutures y compris les parties les plus intimes : il faut bien contrôler si tout est bien en place ! Les commentaires sont dictés au secrétaire et le juge vous demande de faire marcher votre chien en triangle : droit, côté et revenir face au juge, ceci afin de contrôler les allures.

Tous les chiens sont examinés, l'attente peut être longue, et l'angoisse monte. Le classement demande plus ou moins de temps selon les juges, certains trient et ne gardent, surtout en championnat que les 4 ou 5 meilleurs, qu'ils font marcher et remarquer les uns avec les autres, la tension monte de plus en plus car le précieux carton tricolore est en vue. Enfin, chaque chien est classé : le premier saute de joie, pour les autres les réactions sont diverses et en rapport avec l'importance de l'enjeu. Le « fair-play » félicitera le gagnant et ira jusqu'à la bise si c'est un copain. Le « mauvais perdant » fera la « gueule » s'il ne devient pas franchement agressif et qu'il ne déchire pas son carton, ou envoie quelques phrases bien senties au juge. Attention une telle attitude peut entraîner des sanctions voir une interdiction d'exposition.

Une fois les jugements de la race terminés, le meilleur mâle, ensuite la meilleure femelle sont choisis parmi les gagnants des différentes classes. Le meilleur de race sera départagé entre les deux meilleurs des sexes. En fin d'après-midi, dans le ring d'honneur, sont décernés les meilleurs de groupe : un par groupe soit 10 chiens, puis le titre de meilleur chien de l'exposition : le meilleur des 10 restants.

Harassés, épuisés, déçus ou contents, vers 17 ou 18 h tout le monde plie bagages après avoir salué les copains : « on se voit à... » car la prochaine expo est déjà prévue même si l'on a juré que c'était la dernière parce qu'il y en a assez de ces

organisations....des juges...du chien qui ne veut pas marcher...ils ont attrapé le virus et pas de vaccination prévue pour l'exposite aiguë !

Une exposition canine n'est donc pas une promenade de santé, il faut d'ailleurs voir la tête de l'exposant le lendemain matin ! La majorité d'entre eux sont des pros, ils ont conditionné leurs chiens depuis des semaines, voire des mois : entraînement à la marche, toilettage très poussé etc.. Ils ont leurs petits trucs pour faire lever la tête ou la queue au bon moment. Ils savent mettre en valeur leur chien. Ils connaissent les juges et leur préférence pour tel ou tel type.

Il faut bien savoir qu'il est maintenant très difficile de gagner si l'on est particulier. En effet, le toilettage est devenu très important chez le Cairn, s'il y a quelques années il suffisait d'un coup de brosse pour que le chien soit prêt à exposer, il n'en est plus de même aujourd'hui, la toilette demande plusieurs heures de préparation. Il est impossible de confier celle-ci à un toiletteur de votre quartier. Il faut la rectifier chaque semaine.

Si il y a des années, tout le monde avait sa chance, ce n'est plus le cas maintenant car les exposants sont devenus des professionnels. Ils ne sont que quelques uns à pouvoir gagner, pas uniquement parce que leurs chiens sont les meilleurs, mais parce qu'ils sont connus et reconnus. Chaque semaine ils participent, ils présentent des chiens dans presque toutes les classes, plus le juge a de chiens, plus il a de chance d'être réinvité, donc il faut que les exposants « fidèles » soient récompensés !

Ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que ces « pros » sont arrivés un jour dans une exposition pour la première fois...comme vous, alors tout espoir est permis !

LES CLASSES :

CLASSE PUPPY - 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition

Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à un classement

CLASSE DE JEUNE Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

CLASSE INTERMEDIAIRE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze à vingt quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition. Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE CHAMPION Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE VETERAN - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

LOTS D'ELEVAGE (Seule classe pouvant être constituée au poteau). Pour au minimum 3 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle ? nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LES QUALIFICATIFS :



Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra

dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

ASSEZ-BON : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

INSUFFISANT : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf la classe Puppy, les quatre meilleurs chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON.

Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.



C.A.C.S. (Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard) Le CACS ne peut être accordée qu'à un chien classé 1er EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.

Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu.

Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Réserve de C.A.C.S. ou RCACS. Si le chien classé 2ème est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses

origines.

- S'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard.



C.A.C.I.B. (Certificat d’Aptitude au Championnat International de Beauté) accordé qu’en classe ouverte et champion, ne peut être accordé qu’à un chien classé 1^{er} excellent mais n’accompagne pas automatiquement la première place. Il est décerné au meilleur chien des classes ouverte et champion réunies, ayant obtenu le qualificatif 1^{er} excellent.

Réserve de C.A.C.I.B. ou R.C.A.C.I.B. accordée au chien de qualité équivalent à celui ayant obtenu le C.A.C.I.B., peut être attribué au 1^{er} ou 2^{ème} des classes ouverte et champion selon la classe à laquelle appartient le chien gagnant du C.A.C.I.B. exemple :

- CACIB au 1^{er} de la classe ouverte, la RCACIB ira soit au 2^{ème} de la classe ouverte, soit au 1^{er} de la classe champion.
- CACIB au 1^{er} de classe champion, la RACACIB ira soit au 2^{ème} de la classe champion, soit au 1^{er} de la classe ouverte.

LES TITRES DE CHAMPION

CHAMPION DE FRANCE DE CONFORMITÉ AU STANDARD

Pour pouvoir obtenir le titre de « Champion national de conformité au standard » ou « Champion de France », le terrier d’Ecosse devra cumuler :

1. Soit le C.A.C.S. de l’exposition de Championnat de la SCC, soit le C.A.C.S. de la Nationale d’élevage, soit 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans Un C.A.C.S. dans une exposition internationale où est obligatoirement attribué un C.A.C.I.B.
2. Un C.A.C.S. dans l’une des expositions « Spéciale de race » organisées par le C.A.T.E.

Ces deux derniers C.A.C.S. devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l’exposition de Championnat ou la Nationale d’élevage.

Les trois C.A.C.S. devront être obtenus sous trois juges différents dont au moins un juge français.

CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES

Pour pouvoir obtenir ce titre le terrier d'Ecosse devra cumuler :

- 6 CACS obtenus lors des expositions nationales exclusivement, dont 1 en spéciale de race (obtenus en 24 mois maximum)
- un excellent classé lors de la Nationale d'Elevage

CHAMPION DE FRANCE JEUNE

Pour pouvoir obtenir ce titre le terrier d'Ecosse devra obtenir le 1er excellent en classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France ou à la Nationale d'Elevage.

Pour ces trois championnats : Le scottish devra avoir passé le Test de comportement (T.C.) avec, au minimum, la mention « Bon » et avoir été identifié génétiquement ; avoir été soumis au test génétique de la maladie de von Willebrand de type 3 et au test génétique de dépistage de l'ostéopathie cranio-mandibulaire (O.C.M.)

CHAMPION NATIONAL VETERAN

Pour pouvoir obtenir ce titre le terrier d'Ecosse devra obtenir le 1er excellent en classe vétérans au championnat de France ou à la Nationale d'Elevage.

En outre, il devra avoir passé le Test de comportement (T.C.) avec, au minimum, la mention « Bon » et avoir été identifié génétiquement

CHAMPION INTERNATIONAL

Il faut avoir obtenu :

4 CACIB dans trois pays différents, dont le pays de résidence du chien, sous trois juges différents, dans un délai minimal d'un an entre le 1^{er} et le dernier.

Ce titre est moins valorisant que celui de champion de conformité au standard (2 champions maximum par an et par sexe), car le nombre de chiens homologués n'est pas limité. Il y a certains pays, particulièrement dans l'Est et le Sud, où la concurrence est faible donc il est plus facile d'y obtenir un CACIB

*C'est le **champion aux kilomètres**, plus vous allez loin plus vous avez de chances de faire un champion !*

Champion du Monde, titre non reconnu, l'appellation réelle est **Vainqueur de l'exposition mondiale**.

Il suffit de remporter le CACIB de l'exposition mondiale qui se tient une fois par an dans un pays différent.

Selon le pays le titre est plus ou moins valorisant, gagner aux Pays-bas avec une participation de tous les pays européens, n'a pas la même valeur que de remporter le titre à Cuba ou au Brésil, il suffit dans ces cas là d'avoir de bons moyens financiers et un bon chien.

LA GRILLE DE SELECTION

COTATION	
1 Point	CONFIRME
2 Points	Sujet CONFIRME + 1^e EXC en CJ, CI, CT, CO ou CCH dans une RE, SPE, NE ou CHPT + min TB au TC + Identification ADN
3 Points	Sujet CONFIRME + 1^e EXC en CO ou 1 ou 2^e EXC en CJ, CI ou 1^e EXC en CT dans une RE, SPE + min TB au TC + Identification ADN + indemne luxation rotules
4 Points Recommandé	Sujet CONFIRME + 1^e EXC en CO ou 1 ou 2^e EXC en CJ, CI ou 1^e EXC en CT, à la NE ou au CHPT + min TB au TC + Identification ADN + indemne luxation rotules, OCM-O ou OCM1 Indemne vWD3
5 Points Elite B	Sujet CONFIRME ayant produit 1 ^{ère} génération : Mâle : 4 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants + indemne luxation rotules, OCM-O ou OCM1 Indemne vWD3
6 Points Elite A	Sujet RECOMMANDE ayant produit 1 ^{ère} génération : Mâle : 4 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants + indemne luxation rotules, OCM-O ou OCM1 Indemne vWD3

TB = Très Bon **EXC** = Excellent **CI** = Classe Intermédiaire **CO** = Classe Ouverte
CT = Classe Travail **CCH** = Classe Champion
SPE = Spéciale de Race **RE** = Régionale d'Élevage **NE** = Nationale d'Élevage
CHPT = Championnat de France
TC = Test de comportement
OCM = Ostéopathie Cranio-mandibulaire **vWD3** = Maladie de von Willebrand

LA CONFIRMATION

Vous avez acheté un chien inscrit, et l'éleveur vous a adressé un certificat de naissance, reprenant la généalogie de votre compagnon.

Afin d'obtenir son inscription définitive au Livre des Origines Français (LOF) et la délivrance de son pedigree, il faudra à partir de l'âge d'un an minimum, il n'y a pas de délai maximum, le faire confirmer.

La confirmation consiste en l'examen morphologique de votre chien par un expert confirmateur ou un juge. L'animal est contrôlé pour vérifier qu'il est bien conforme au standard et ne présente aucun défaut rédhibitoire (manque d'un ou deux testicules, mauvais articulé des mâchoires, hors standard trop grand ou trop petit)

Le chiot pouvait être parfait au moment de l'achat mais les aléas de la génétique font qu'un défaut ait pu apparaître lors de la croissance que personne ne pouvait soupçonner l'éleveur y compris.

Si le chien est bien dans les normes, l'expert vous remplira le formulaire d'examen de confirmation ainsi que le certificat de naissance, qui seront à retourner avec le montant des frais correspondant, à la Sté Centrale Canine, qui quelques semaines plus tard vous enverra le pedigree définitif.

Cet examen est rapide, environ 15 minutes, mais la difficulté consiste à trouver l'endroit où faire confirmer votre chien :

- 1) dans une exposition canine (voir précédemment)
- 2) dans une séance de confirmation organisée par le club de race. Il y en a environ une par an et par région. En région parisienne, il y en a chaque mois.
- 3) Chez un juge ou expert-confirmateur de la race, à son domicile, s'il l'accepte.
Vous obtiendrez la liste auprès de la Sté Centrale Canine (www.scc.asso.fr)

Suivant la formule que vous choisirez, sachez que la confirmation a un coût, en plus du montant pour le changement en pedigree, qui variera suivant la formule.

Quelle est l'utilité pour vous-même de faire confirmer votre chien ? Si vous désirez le faire reproduire, c'est obligatoire pour obtenir l'inscription de la descendance d'en faire la démarche. La deuxième raison est la satisfaction personnelle qu'il soit confirmé puisque vous avez acheté un chien de race.

Si l'une de ces deux réponses ne vous motivent pas, rangez votre certificat de naissance dans le dossier de votre chien, et n'y pensez plus !

CONCLUSION



J'espère vivement, avec ce livre, contribuer à vous rendre la vie plus facile avec votre compagnon. Sachez que si vous avez besoin d'un conseil, si vous êtes inquiet, si votre chien a un comportement qui ne vous paraît pas normal, vous devez téléphoner à votre éleveur. S'il est consciencieux et fait avec amour son métier, il ne vous refusera jamais un conseil et sera heureux d'avoir des nouvelles de son élève.

Les CAIRN sont des chiens robustes, l'éleveur saura vous rassurer et vous dire s'il est urgent ou non d'aller consulter le vétérinaire. Il connaît bien la race et le caractère comédien de ces chiens qui savent faire marcher leur maître, mais comment vivre sans cet Ecossais si facétieux ?